

À rayons Ouverts

les narratifs du monde



3 ÉDITORIAL

DOSSIER : LA COOPÉRATION INTERNATIONALE À BANQ

- 4 Entretien avec Madame Lise Bissonnette
- 6 La coopération internationale à BANQ : objectif monde
- 11 Concevoir et mettre en œuvre une bibliothèque numérique
- 12 La France et le Québec, des partenaires de cœur
- 18 BANQ hors frontières : une bibliothèque québécoise à Paris
- 20 « Je te donne mon souffle et ma parole »
- 21 Le Québec et la nordicité culturelle au cœur des institutions françaises
- 22 Le Programme de soutien à la recherche de Bibliothèque et Archives nationales du Québec : cinq ans de rayonnement international
- 24 Le congé solidaire, ou travailler pendant ses temps libres

LA VIE DE BANQ

- 28 Le patrimoine documentaire, une composante incontournable pour porter un « regard neuf » sur le patrimoine culturel québécois !
- 30 Le Catalogue des bibliothèques du Québec
- 32 Ils ont dit... Moments choisis des archives de Radio-Canada : pour entendre des voix qui ont fait notre histoire
- 34 L'Initiative de services de bibliothèque équitables : une démarche porteuse d'espoir pour les Canadiens incapables de lire les imprimés
- 35 La visite audioguidée : une nouvelle façon de découvrir la Grande Bibliothèque
- 36 Un nouveau centre d'archives pour la Mauricie et le Centre-du-Québec
- 40 L'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques : reflet actualisé d'un réseau en constante évolution

RUBRIQUES

- 37 Comptes rendus de lectures
- 38 D'art et de culture
- 41 Coup d'œil sur les acquisitions patrimoniales
- 45 Le livre sous toutes ses coutures
- 47 Dans l'atelier de restauration

Rédactrice en chef
Sophie Montreuil
Secrétaire de rédaction
Michèle Lefebvre
Conception graphique
Marie Violaine Lamarche
Révision linguistique
Nicole Raymond, Martin Duclos
Production
Martine Lavoie
Photographie
Suzanne Langevin, p. 3
Tristan Müller, p. 24-25
Pierre Perrault, p. 39

© Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
Dépôt légal : 3^e trimestre 2008
ISSN 0835-8672

Cette publication est réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Nous tenons à remercier les artistes ainsi que les entreprises qui ont bien voulu nous permettre de reproduire leurs œuvres et leurs documents. La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

La revue *À rayons ouverts, chroniques de Bibliothèque et Archives nationales du Québec* est publiée trimestriellement et distribuée gratuitement à toute personne qui en fait la demande. On peut se la procurer ou s'y abonner en s'adressant par écrit à :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Direction des communications et des relations publiques
475, boulevard De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4

ou par courriel à : aro@banq.qc.ca

On peut consulter *À rayons ouverts* sur notre portail Internet au www.banq.qc.ca.



par LISE BISSONNETTE
Présidente-directrice générale

La diversité, un combat sur mesure

Bien avant que le vocabulaire de la mondialisation s'installe dans tous les lieux où l'on débat, les milieux documentaires en vivaient la réalité. La bibliothéconomie, l'archivistique, avec leur important appareil de normes internationales conçues au sein d'indispensables réseaux de coopération, ont été parmi les premières professions culturelles vraiment mondialisées. Pourtant, malgré notre ancienneté, quand des dizaines de pays se sont coalisés pour adopter en 2005 sous l'égide de l'Unesco la désormais célèbre *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, nos perspectives en étaient curieusement absentes.

À l'avant-garde des démarches qui ont mené à l'adoption de la Convention, le Québec a été de toutes les discussions et polémiques. Les textes qui défendaient passionnément la « diversité culturelle », qu'ils soient issus des pouvoirs publics ou de la société civile, étaient pour la plupart fort révélateurs des « expressions » qu'on voulait protéger et promouvoir : l'audiovisuel (y compris et surtout le cinéma) y occupait une place première, avec la création artistique de tous ordres, et les moyens de diffusion que sont la radio et la télévision. Ces paradigmes étaient les mêmes pour la plupart des pays où ce débat a retenu l'attention, notamment en francophonie. Ici et là, il est vrai, l'on incluait les patrimoines parmi les vecteurs de la diversité, mais il s'agissait le plus souvent des patrimoines architecturaux, archéologiques, ou des savoirs artisanaux traditionnels. Des patrimoines écrits et publiés – à distinguer de la production littéraire courante –, on aurait cherché vainement la trace.

Pourtant, presque au même moment, s'engageaient un peu partout dans le monde de formidables opérations de numérisation des patrimoines documentaires où allaient rapidement se manifester les visées hégémoniques des géants de la Toile, au premier chef celles de Google, bien sûr. Nées en Europe et surtout en France, et menées par la Bibliothèque nationale de France, la résistance à cette uniformisation et surtout la formulation de propositions autres s'inscrivaient pleinement dans la foulée de la Convention, s'arrimaient à ses principes moteurs, et donnaient rapidement des résultats comme en témoignent plusieurs projets en marche, dont les nôtres. En pratique, le combat pour la diversité des expressions culturelles aurait difficilement pu trouver un défi plus concret, et plus universel. Pourtant, dans les forums où la Convention a continué à explorer ses voies futures, ce combat est demeuré méconnu, ignoré même.

Puisque la mondialisation nous est si familière, comment une telle marginalisation a-t-elle pu survenir ? Il ne suffit pas de répondre que les politiques culturelles proposent rarement en priorité les chapitres consacrés aux bibliothèques et aux archives. Il nous faut nous-mêmes définir, adopter et développer des moyens de s'inscrire dans des débats aussi fondamentaux. Nos institutions et regroupements ont encore des projets trop légers à cet égard, si seulement ils en ont. Ou n'en sont pas assez soucieux, s'agissant de nos organisations internationales où même la diversité linguistique, notion de base, peine à s'imposer. En cette année 2008, qui amène sur notre territoire tant d'occasions d'échanges professionnels « sans frontières » comme nous l'ordonne si bien le thème du congrès de l'IFLA à Québec, il est plus que temps d'occuper un espace où nous avons non seulement le droit, mais surtout le devoir, d'assurer une diversité essentielle.

Entretien avec *Madame Lise Bissonnette*

par CAROLE PAYEN, directrice de cabinet de la présidente-directrice générale et conseillère aux affaires internationales

Comment la coopération internationale s'articule-t-elle avec les différentes missions de Bibliothèque et Archives nationales du Québec ?

Si l'on pense aux grandes missions de Bibliothèque et Archives nationales du Québec – celles d'une bibliothèque nationale, d'archives nationales, d'une grande bibliothèque publique et d'une bibliothèque virtuelle –, on constate vite que chacune d'entre elles a un prolongement dans le champ international.

Les bibliothèques nationales ont une longue tradition de coopération internationale et la BNQ, dès sa création en 1967, n'a pas échappé à la règle. De même, les Archives nationales, avant de se joindre à nous, avaient déjà une pratique ancienne des contacts internationaux. Le volet extérieur de notre action est donc ancré dans l'histoire.

Cela dit, ces dernières années, d'importants changements sont intervenus dans les orientations de notre coopération internationale en raison de l'irruption des nouvelles technologies dans la vie de nos institutions. Ces technologies ont non seulement facilité les échanges mais aussi ouvert de nouveaux espaces de collaboration presque illimités.

Désormais, par exemple, la numérisation patrimoniale ne peut plus être appréhendée de façon isolée : elle constitue un domaine privilégié de partage et de travail en réseau. Il en va de même pour la référence à distance, qui gagne énormément à être organisée de façon coopérative à travers le monde, selon les compétences particulières des uns et des autres.

Quelles sont les priorités de BAnQ dans ce domaine ?

Nous devons d'abord nous inscrire activement dans les réseaux de coopération, notamment ceux de l'espace francophone. Nous nous sommes associés avec enthousiasme au Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFBNN), créé en 2006 à l'initiative de la Bibliothèque nationale de France, car nous y voyons un vecteur privilégié de rayonnement de la langue française et de partage d'expertise. Ce point est essentiel pour nous : nous voulons aider des bibliothèques moins nanties ou affectées par des épisodes historiques difficiles à développer leurs activités et à entrer dans le cercle de la coopération internationale. C'est pourquoi nous avons participé au premier stage de formation organisé par le RFBNN ce printemps pour des responsables de bibliothèques du Sud et accepté de concevoir le portail Internet du réseau dans une approche d'accessibilité maximale. C'est pourquoi, aussi, nous nous sommes engagés dans le programme Congés solidaires, organisé par le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI), en envoyant, ces derniers mois, deux bibliothécaires, l'un au Niger, l'autre au Mali, et un archiviste au Burkina Faso, premiers contacts que nous voudrions voir déboucher sur des liens bilatéraux suivis. C'est pourquoi, enfin, nous soutenons le projet de réhabilitation de la Bibliothèque nationale du Liban, si durement touchée par la guerre.

Notre deuxième priorité est d'assurer une meilleure connaissance de la culture québécoise hors de nos frontières. Grâce à la collaboration du ministère des Relations internationales, nous avons au début de cette année pris en charge le développement des activités de la Bibliothèque Gaston-Miron de la Délégation générale du Québec à Paris, et le premier bilan de ces quelques mois de réorganisation est très satisfaisant. Nous accordons également beaucoup d'importance à la coopération scientifique avec d'autres bibliothèques et archives nationales dans le monde, qu'il s'agisse de réfléchir ensemble à la préservation à long terme de notre patrimoine, à l'histoire du livre et de l'édition, ou de mettre conjointement en valeur notre patrimoine à travers des activités de programmation culturelle originales. Chacune de mes visites à l'étranger ouvre la voie à de nouveaux projets de coopération ; les trésors de la Bibliothèque royale de Belgique, par exemple, me font rêver à de superbes expositions... Nos initiatives touchent pour la plupart l'espace francophone mais elles se déploient aussi en Amérique du Nord, avec nos amis de la Library of Congress, de la New York Public Library ou de la John Carter Brown Library de Providence, dans le Rhode Island.



Une troisième priorité consiste pour nous à nous insérer de façon utile et sélective dans nos milieux professionnels en participant notamment à la Conférence des directeurs de bibliothèques nationales, aux activités de l'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA) et aux principales rencontres internationales de bibliothécaires et d'archivistes. Notre Direction générale des archives a largement contribué au succès de la dernière conférence internationale de la Table ronde des archives, organisée à Québec à l'automne 2007, et, en plus de prendre part aux principaux événements internationaux réunissant les milieux archivistiques, elle joue également un rôle de plus en plus actif au sein de l'Association internationale des archivistes francophones (AIAF).

Quels sont les défis institutionnels posés à BAnQ par la coopération internationale ?

Nous sommes interpellés sur tous les fronts, et je dirais que la grande difficulté est de ne pas nous disperser, de garder une cohérence d'action. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que les affaires internationales soient rattachées à la présidence de BAnQ.

Il existe également un deuxième défi, celui d'être sans cesse à l'affût des occasions de coopération, de mener un travail de veille qui nous permette d'être présents là où il le faut.

Enfin, il nous faut parvenir à faire comprendre notre institution et à la faire connaître non seulement des milieux culturels, qui sont nos partenaires naturels, mais aussi des milieux éducatifs et politiques, qui nous permettront de toujours mieux fonctionner en réseau.

Quelle est ou quelle devrait être pour vous la part des bibliothèques dans la défense de la diversité culturelle ?

Le Québec a joué un rôle important dans l'adoption de la Convention sur la diversité culturelle en octobre 2005, lors de la 33^e Conférence générale de l'Unesco ; de nombreux milieux se sont engagés, et cela de façon bipartisanne, en faveur de cette cause, et il s'agit d'un dossier qui a fait l'objet d'une certaine unanimité ici. Cette bataille a été menée au nom de certains biens culturels, le livre, le film, la chanson, afin de les soustraire aux règles du capitalisme sauvage, au nom de l'exception culturelle. Il me semble qu'il serait grand temps maintenant de reprendre la réflexion sur ce que nous voulons véritablement protéger. La question de la présence du patrimoine culturel québécois sur la Toile, par exemple, n'a jamais été abordée. Cet enjeu, qui dépasse le Québec, a été soulevé par les bibliothèques, et c'est Jean-Noël Jeanneney, alors président de la Bibliothèque nationale de France, qui a le premier sonné l'alarme en dénonçant les pratiques de Google dans le champ documentaire. Aujourd'hui, la préservation de la diversité culturelle passe certainement par la numérisation du patrimoine. Europeana est une forme de réponse à ce constat, mais le Canada et le Québec sont encore loin du compte.

Bibliothèque et Archives Canada, BAnQ, la Société des musées québécois et d'autres partenaires essaient d'attirer l'attention des gouvernements sur cette urgence. Je crois profondément qu'il faut reprendre le débat sur la diversité culturelle et inviter nos institutions à y participer.

Comment concevez-vous la dimension internationale de votre mission de présidente-directrice générale de BAnQ ?

Cette dimension est pour moi extrêmement importante. Elle me donne la responsabilité de faire connaître l'institution à l'étranger, d'expliquer ce qu'elle est lors des nombreuses rencontres internationales auxquelles je participe.

Au-delà de ce rôle pédagogique, je peux faire valoir notre point de vue dans les grands débats du moment et prendre position auprès de mes collègues des milieux documentaires ou d'autres cercles de décideurs. Mes déplacements et rencontres à l'étranger sont de plus très propices à un travail de veille et ouvrent des pistes pour une insertion toujours plus poussée de BAnQ dans les réseaux de coopération culturelle et scientifique. Des contacts noués lors de mon dernier voyage à Paris, par exemple, permettront de faire de BAnQ l'invitée d'honneur du prestigieux Salon international du livre ancien au Grand Palais, en 2009.

Comme je le disais au début de cet entretien, les grandes institutions culturelles ne peuvent plus vivre en vase clos et la perspective internationale fait évidemment partie de mon quotidien.

La coopération internationale à BAnQ

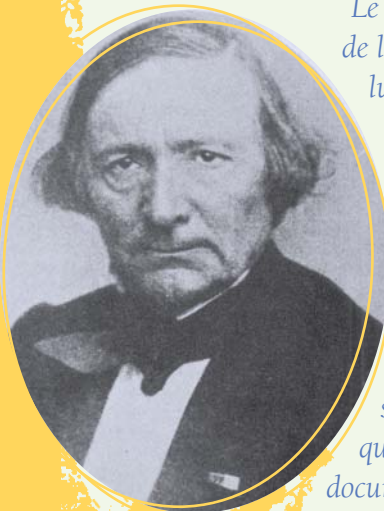
Objectif monde

par CAROL COUTURE, conservateur et directeur général des archives, et
CAROLE PAYEN, directrice de cabinet de la présidente-directrice générale et conseillère aux affaires internationales

Le champ de la coopération internationale a de tout temps fait partie de la vie des bibliothèques, fût-ce sur fond de féroce rivalité, telle la célèbre lutte qui opposa, dès le III^e siècle av. J.-C., les prestigieuses bibliothèques d'Alexandrie et de Pergame.

Depuis lors, fort heureusement, échange et partage sont devenus les maîtres-mots de relations de plus en plus nourries et harmonieuses.

Au chapitre particulier des relations transatlantiques, les bibliothèques doivent un inestimable tribut à Alexandre Vattemare, homme aux multiples talents qui, dans les années 1830, consacra toute son énergie à mettre en place un « système d'échange international scientifique, littéraire et agricole » précurseur des échanges de publications qui, longtemps, constitueront le cœur des liens tissés entre institutions documentaires européennes et américaines.



Portrait d'Alexandre Vattemare, avant 1864. Photographie tirée de Claude Galarneau, « Le philanthrope Vattemare, le rapprochement des "races" et des classes au Canada : 1840-1855 », dans W. J. Morton (dir.), *Le bouclier d'Achille : regards sur le Canada de l'ère victorienne*, Toronto / Montréal, McClelland and Stewart, 1968. Collections de BAnQ.

Un premier partenaire naturel : la Bibliothèque nationale de France...

Dès sa création en 1967, la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) suit cette tradition et s'ouvre à la coopération internationale. Elle noue tout d'abord des relations privilégiées avec la Bibliothèque nationale de France (BnF), au moyen d'un accord officiel de partenariat dont le champ ne cessera de prendre de l'ampleur au fil des décennies. Initialement axés sur l'envoi de publications et d'information institutionnelles, ces échanges s'enrichiront en 1996 d'un important projet d'inventaire des relations France-Québec (dont il est plus longuement question aux pages 13 à 17 de ce numéro d'*À rayons ouverts*). Reconduite pour deux ans en 2004, cette convention a pris sa pleine mesure avec la signature, par les présidents de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et de la BnF, d'une nouvelle entente-cadre à Séoul le 22 août 2006, à l'occasion du 72^e Congrès annuel de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA).

Cette nouvelle convention modifie de façon importante la philosophie même de la collaboration précédemment mise en œuvre, en cohérence avec l'évolution des deux bibliothèques nationales, de plus en plus marquée par la présence des nouvelles technologies et le développement d'activités de programmation culturelle et pédagogique. Les vastes perspectives de coopération ainsi ouvertes sont illustrées sans tarder par la réalisation de deux projets à l'occasion des célébrations du 400^e anniversaire de la présence française en Amérique du Nord : l'exposition *Ils ont cartographié l'Amérique*, qui présente, jusqu'au mois d'août 2008 à Montréal, des documents exceptionnels issus notamment des collections de cartes anciennes de la BnF, et le colloque *Passeurs d'histoire(s)*, organisé en juin 2008, auquel la BnF apporte une importante contribution scientifique.

... et d'autres horizons multiples

Au-delà de cette coopération étroite avec son homologue française, la BNQ amorce également une collaboration suivie avec la Bibliothèque d'Alexandrie, en signant une première convention en 1999, reconduite en 2004.

Des contacts plus ponctuels mais non moins essentiels se développent au fil des ans avec la British Library ainsi qu'avec les bibliothèques nationales de Tunisie, du Rwanda, d'Haïti, de Catalogne, du Pays de Galles.

De plus, l'ouverture de la Grande Bibliothèque en 2005 donne à la BNQ l'occasion de développer les collections et les services à distance d'une grande bibliothèque publique. Cette expertise de poids lui permet de s'engager, en décembre de la même année, à prendre en charge la revitalisation de la Bibliothèque Gaston-Miron de la Délégation générale du Québec à Paris dans le cadre d'une entente signée avec le ministère des Relations internationales du Québec (voir pages 18 et 19 pour plus de détails sur ce projet).

Enfin, les liens tissés avec la Bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Pompidou prennent un nouvel essor avec la mise sur pied d'un projet commun de référence à distance et la signature prochaine d'une entente destinée à élargir et à diversifier le champ de cette coopération.

Par ailleurs, au-delà de ce réseau de partenariats bilatéraux, BAnQ contribue activement à de multiples forums multilatéraux de réflexion et d'échange d'expertise, notamment dans le contexte de grandes rencontres professionnelles : IFLA, Conférence des directeurs de bibliothèques nationales (CDNL), congrès et colloques organisés par les principales associations internationales de bibliothécaires et d'archivistes. Elle est également membre du groupe de réflexion constitué en vue de mener à bien le projet de réhabilitation de la Bibliothèque nationale du Liban.

Du 11 au 17 novembre 2007, la ville de Québec

a accueilli **la 40^e Conférence internationale de la Table ronde des archives (CITRA)**, organisée sur le thème **Coopérer pour préserver la diversité**. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, en partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada et le Conseil international des archives, a reçu plus de 200 participants venant de 66 pays différents.

Le thème de cette conférence s'appuyait sur le constat selon lequel la convergence des supports et le manque de moyens amènent certains pays à repenser et à rationaliser la répartition des missions entre les différentes professions patrimoniales : archivistes, bibliothécaires, documentalistes et conservateurs de musée. Les travaux avaient donc été répartis en trois séances : la collaboration administrative, institutionnelle et associative entre archives, bibliothèques et musées ; la coopération au sein et hors de la profession d'archiviste ; les perspectives de collaboration internationale entre archives, bibliothèques et musées. Pour BANQ, cette thématique était tout à fait d'actualité, car la fusion, officielle depuis le 31 janvier 2006, est une illustration concrète de cette coopération.

Notons enfin que la *Déclaration québécoise sur les archives* a fait l'objet d'une présentation et a été la source d'inspiration d'une résolution de l'assemblée générale invitant le Conseil international des archives à rédiger une déclaration universelle sur les archives.

Les nouvelles technologies, vecteur privilégié de coopération internationale

L'engagement de Bibliothèque et Archives nationales du Québec dans un vaste programme permanent de numérisation la place au premier rang des grandes institutions documentaires dans ce domaine. C'est donc tout naturellement qu'elle s'engage, en février 2006, dans le projet de bibliothèque numérique francophone lancé par la BnF, aux côtés des bibliothèques nationales de Belgique, du Canada, du Luxembourg et de Suisse, auxquelles se joindra, quelques mois plus tard, la Bibliothèque d'Alexandrie.

Réponse à la mise en ligne par Google d'une bibliothèque numérique très largement anglophone et étrangère aux règles élémentaires de la bibliothéconomie, ce Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFBNN) s'ouvre désormais aux pays du Sud, en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). BANQ s'est vu confier la mission de concevoir le portail Internet du réseau, qui offrira un accès en ligne aux corpus numériques des bibliothèques patrimoniales de l'espace francophone.

Le lancement officiel de ce portail est prévu en octobre 2008, à l'occasion du XIII^e Sommet de la Francophonie à Québec. Ce nouveau site réunira, dès son ouverture, une douzaine de bibliothèques partenaires et permettra notamment de consulter à distance des milliers de pages de journaux, des archives ainsi que des documents rares et précieux. Grâce à l'appui de l'OIF, le RFBNN se veut également un lieu d'échange d'expertise et de formation continue pour l'ensemble de ses membres.

L'apport précieux des archives

À compter de 2006, au lendemain de la fusion entre la Bibliothèque nationale du Québec et les Archives nationales du Québec, l'originalité de la nouvelle institution suscite un intérêt sans cesse croissant qui contribue à multiplier les pistes de collaboration. Les délégations étrangères se succèdent pour observer cette nouvelle création hybride, source d'inspiration et de réflexion tant pour les responsables gouvernementaux que pour les bibliothécaires et les archivistes.

Notons à cet égard que, de leur côté, les Archives nationales du Québec se sont elles aussi fortement mobilisées dans l'action internationale depuis une vingtaine d'années. Tout d'abord, elles ont piloté la création de l'Association internationale des archivistes francophones et joué un rôle actif dans le développement de son portail Internet. Ensuite, elles ont pris part à des projets spéciaux tel le Portail Canada France, lancé en 2003 dans la perspective des célébrations du 400^e anniversaire de l'Amérique française.

AIAF et PIAF : deux acronymes pour un partenariat unique

Fondée en 1989, à l'instigation des Archives nationales du Québec, par une vingtaine de directeurs d'archives nationales d'États francophones présents à la Conférence internationale de la Table ronde des archives à Madrid, l'Association internationale des archives francophones (AIAF) regroupe des directions nationales, des services d'archives et des associations d'archivistes des États qui ont en commun l'usage de la langue française.

Membre du Conseil international des archives (ICA), l'AIAF compte actuellement une cinquantaine de participants en provenance de pays de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Europe et de l'Océanie. Son siège social est situé au Centre d'archives de Québec.

Depuis quelques années, l'AIAF consacre l'essentiel de ses efforts et de ses activités au développement du Portail international archivistique francophone (PIAF), destiné à répondre à des besoins de formation continue et de perfectionnement exprimés par la communauté archivistique francophone. Le portail vise aussi à briser l'isolement de nombreux archivistes qui n'ont qu'un accès fort limité à la littérature professionnelle en archivistique.

Après avoir collaboré étroitement à la conception du PIAF, BANQ prend toujours une part très active au maintien et au développement du portail par la contribution de membres de son personnel à son comité directeur, à son encadrement administratif et financier et au développement des volets *Se former* et *Se documenter*.

Avec le volet *Se former*, les internautes disposent de 7 cours et de 15 modules d'une durée totale de 200 heures, qui constituent une solide formation de base en archivistique et en administration d'un service d'archives. À ces cours s'ajoute un glossaire fort utile.

Complémentaire au volet précédent, le volet *Se documenter* est un outil de travail destiné à l'ensemble des institutions de la communauté archivistique de langue française et regroupe cinq grands modules : un babillard, un réseau, une bibliographie, un recueil de textes et des outils terminologiques.

Le PIAF est ainsi un exemple de collaboration internationale réussie entre des institutions nationales d'archives, des associations d'archivistes professionnels, des universités et des entreprises de France, de Suisse, du Canada, du Québec, de Tunisie, du Sénégal, du Liban et du Maroc.

Pour plus d'information sur l'AIAF ou le PIAF, visitez les sites www.aiaf.org et www.piaf-archives.org.

Le Portail Canada-France

Depuis 2001, la volonté constante de diffuser des archives concernant la présence française en Amérique a été stimulée par la perspective de célébrer le 400^e anniversaire de l'arrivée des Français en Amérique et le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec en 2008.

En 2003, une première entente entre la France et le Canada a permis de travailler à la réalisation d'un portail donnant accès à ces trésors patrimoniaux, en collaboration avec les Archives nationales du Québec (ANQ), détentrices d'une très grande partie des documents originaux du Régime français. Les ANQ prévoyaient initialement d'avoir mis en ligne en 2008 au moins 150 000 images numériques de documents originaux. Aujourd'hui, nous en comptons plus de 450 000 sur le portail archivescanadafrance.org.

Cette première entente a pris fin le 31 mars 2005. Le 31 janvier 2006, la création de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a suscité une réflexion au sujet de son renouvellement et le partenariat initial a été réévalué dans une perspective tripartite, confiant de façon paritaire cette mise en valeur au Canada, à la France et au Québec.

Le secteur des technologies joue ici un rôle essentiel pour donner accès de façon facile et rapide à une masse de documents numériques originaux et diversifiés.

D'une part, il est nécessaire de maintenir l'intérêt des généalogistes d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique pour notre portail en diffusant des contenus archivistiques qui, dans une première phase, favorisent l'établissement de l'ascendance et de la descendance des familles sur les deux continents.

D'autre part, il faut aussi aller plus loin en matière d'offre documentaire. Les sources primaires conservées par les partenaires permettent par exemple de retracer les faits et gestes des familles dans leur transmission de biens familiaux et dans leur occupation du sol. Voilà toute une richesse documentaire qui mérite d'être traitée et mise à la disposition du public. Afin de relever ce défi, un effort particulier sera consenti pour les milieux scolaires et universitaires, grâce notamment à la création d'outils Web sur le portail pour une utilisation maximale des sources documentaires numériques déjà disponibles.

La signature d'une nouvelle entente tripartite, le 3 juin 2008 à Québec, inclura tous ces volets et permettra à BAnQ d'agir en tant que partenaire à part entière aux côtés de Bibliothèque et Archives Canada et de la Direction des Archives de France.

Du 10 au 14 août 2008,

les travaux du 74^e Congrès annuel de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA) se dérouleront à Québec autour du thème ***Bibliothèques sans frontières : naviguer vers une compréhension globale.***

À cette occasion, environ 5000 congressistes venus du monde entier convergeront vers la capitale nationale pour participer aux dizaines de rencontres organisées par les 8 divisions et les 48 sections de l'organisation.

Hôte de l'événement aux côtés de Bibliothèque et Archives Canada, BAnQ s'est fortement impliquée dans sa préparation, participant activement au comité national et au comité consultatif chargés de superviser la logistique de ce congrès.

Les deux bibliothèques nationales ont également coordonné pour l'occasion la publication d'un ouvrage collectif soulignant le dynamisme et le souffle innovateur qui animent les bibliothèques canadiennes.

Membre de la Conférence des directeurs de bibliothèques nationales (CDNL) – qui se tient traditionnellement lors de l'IFLA – depuis 2004, la présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec participera de plus, cet été, à la 35^e réunion de cette instance.



Concevoir et mettre en œuvre une bibliothèque numérique

Un stage international réussi

par ALAIN BOUCHER, directeur des projets spéciaux en technologies de l'information

Dans le monde francophone, les réalisations en matière de bibliothèques numériques sont déjà nombreuses et plusieurs pays souhaitent s'engager dans la mise en ligne de leur patrimoine documentaire.

En vue de faire le point sur cette question, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFBNN) et la Bibliothèque nationale de France (BnF) ont uni leurs efforts pour organiser à Paris, du 10 au 17 avril 2008, un stage international sur la conception et la mise en œuvre d'une bibliothèque numérique.

Soumis à un horaire chargé, les représentants de quinze pays ont pu se familiariser avec les différentes facettes du sujet :

- les aspects documentaires (sélection des documents, valorisation du patrimoine, etc.);
- les questions technologiques (création et organisation des documents numériques, normes et formats, préservation);
- la dimension juridique (droit d'auteur, partenariats avec les éditeurs);
- le volet administratif (montage et financement de projets, préparation d'un cahier des charges, etc.).

À ces présentations de portée générale s'est ajouté un aperçu des réalisations de cinq pays (Égypte, France, Madagascar, Québec et Tunisie) qui ont développé des collections numériques diffusées sur Internet.

En outre, des échanges fructueux ont été établis entre les institutions qui collaboreront à la mise en œuvre du portail du RFBNN, en cours de conception. BANQ assure la réalisation technologique de ce portail, qui mettra en valeur de manière intégrée les ressources numériques diffusées par les bibliothèques nationales francophones.

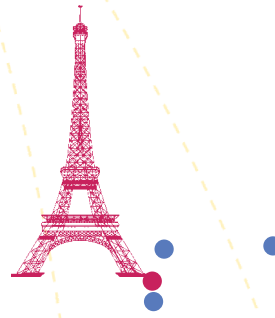
Au terme de ce stage, les participants ont témoigné de leur satisfaction en invitant les organisateurs à prévoir d'autres rencontres pour approfondir les multiples questions soulevées. Nul doute qu'il s'agit d'un début, qui ouvre des perspectives stimulantes pour le développement des bibliothèques numériques francophones.

Les représentants
des 15 pays qui ont
participé au stage :
Bénin, Burkina Faso,
Cambodge, Égypte, France,
Haïti, Madagascar, Mali,
Maroc, Maurice, Québec,
Sénégal, Suisse (absent
sur la photo),
Tunisie, Vietnam.





JACQUES CARTIER 1491-1557



La France et le Québec, des *partenaires de cœur*

par JEAN-RENÉ LASSONDE, bibliothécaire, Direction de la Collection nationale et des services spécialisés, et
MICHÈLE LEFEBVRE, agente de recherche, Direction de la recherche et de l'édition

En 1760, la Nouvelle-France passe aux mains de la Grande-Bretagne. Les liens ne seront pas pour autant brisés entre la France et son ancienne colonie du Canada. Ni l'issue de la guerre de la Conquête ni les clauses du traité de Paris de 1763 n'empêcheront les échanges commerciaux et culturels de se maintenir officiellement. Nombre de personnages français viendront visiter l'ancienne colonie. De leur côté, déjà à partir du XVIII^e siècle, les Canadiens français vont séjourner en France et en rapporter autant des objets et des œuvres d'art que des livres et surtout des idées.



IMAGE PAGE DE GAUCHE

Voyage au Canada : la mission Jacques Cartier, France, Éditions de l'Atlantique, 1935.
Détail du dessin de la couverture, réalisé par Georges Leroux. Collections de BAnQ.

Il est vrai qu'il faut attendre la mission commerciale dirigée à l'été 1855 par le capitaine de Belvèze pour qu'un navire français armé, *La Capricieuse*, aborde le port de Québec et donne symboliquement le signal de la reprise officielle des relations entre les deux pays. Peu après, la nomination d'un consul de France à Québec, en 1859, et surtout celle d'Hector Fabre comme agent général pour la Province de Québec à Paris en 1882 permettent d'accentuer les échanges de tous ordres. Cette période coïncide avec la multiplication des études socioculturelles, économiques et politiques réalisées de part et d'autre.

Au début du ^{xx}e siècle, le Secrétariat de la Province lance un programme de bourses d'études en France. À la même période, plusieurs chercheurs et professeurs québécois qui ont étudié dans les universités françaises y retournent comme professeurs. Toute cette effervescence se traduit par des publications qui permettent de suivre à la trace le tissage de tous ces liens.

L'intensification des échanges entre la France et le Québec donne un élan à la recherche et nécessite des ressources documentaires : pensons notamment à la fondation de la Maison des étudiants canadiens à la Cité internationale universitaire à Paris en 1926, à l'ouverture de la Maison du Québec à Paris et à la fondation de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française en 1961, à l'entente de coopération France-Québec en éducation et à la création de sa Commission permanente de coopération franco-québécoise en 1965, à la création de l'Office franco-québécois pour la jeunesse en 1968 ainsi qu'à l'augmentation du nombre de centres d'études québécoises pour les chercheurs et universitaires de France.

La naissance du projet sur les relations France-Québec depuis 1760

C'est dans le but de documenter ces liens que la Commission mixte franco-québécoise et le ministère des Relations internationales du Québec soutiennent en 1993 les centres de recherche Lionel-Groulx au Québec et Roland-Mousnier (Paris / Sorbonne), auxquels vont s'associer en 1995 les bibliothèques nationales du Québec et de France, dans leur projet d'inventaire bibliographique sur les relations France-Québec depuis 1760.

L'inventaire bibliographique initial, intégré dans un site Web en 1999, a pour objectif de fournir un outil de recherche privilégié sur les relations franco-québécoises depuis 1760 et de répondre au double mandat de faire connaître ces relations et de rendre accessibles leurs manifestations écrites, tout en encourageant et en soutenant les travaux et les publications sur le sujet.

Cet inventaire recense les documents de toutes natures consacrés à l'un ou l'autre aspect des relations Québec-France : livres et brochures, articles et ouvrages collectifs, rapports, traités, discours, conventions, publications gouvernementales, mémoires et thèses. Le corpus a récemment été élargi aux œuvres sur d'autres supports : estampes, cartes et plans, cartes postales, musique et films, affiches, programmes de spectacles, documents d'archives, gravures et œuvres d'art. En fait, il comprend toute œuvre pouvant traduire les perceptions, sources et influences réciproques.

En 2004, un programme de numérisation de documents relatifs aux relations France-Québec est lancé conjointement par les deux bibliothèques nationales. Il porte sur les imprimés mais s'étend aussi aux œuvres sur d'autres supports et à l'audiovisuel. En plus du programme de numérisation, des hyperliens sont établis dans la base de données avec des documents déjà numérisés par BAnQ et la BnF ainsi que par d'autres institutions. Quatre mille documents numérisés sont disponibles à l'heure actuelle.

La base de données intégrant les descriptions de ces ressources comprend actuellement plus de 50 000 entrées.

Un nouveau site en gestation

Depuis quelques années, seuls deux partenaires du projet demeurent actifs : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et la Bibliothèque nationale de France (BnF). La convention de coopération signée en 2006 par ces deux acteurs prévoit la refonte du site Internet, dont les caractéristiques technologiques et la présentation graphique ne correspondent plus aux normes actuelles.

La réflexion sur le nouveau site a été amorcée au printemps 2007. Les deux partenaires souhaitaient concevoir un produit facilitant l'ajout régulier non seulement de notices bibliographiques mais aussi de contenus informatifs complémentaires afin d'enrichir sans cesse l'offre aux chercheurs et au grand public. Le produit devait par ailleurs être convivial et attrayant, en plus de permettre des recherches variées et pointues.

La réalisation du nouveau site exigeait des expertises technologiques, bibliothéconomiques, scientifiques et artistiques. Deux grands chantiers ont été ouverts : la conception d'une interface de recherche visant à explorer l'inventaire bibliographique et la rédaction d'une chronique évolutive des relations France-Québec.

Des ressources pour tous

Le nouveau site, qui sera mis en ligne au cours des prochains mois, est à la hauteur des ressources et de l'énergie investies. Son graphisme a été entièrement repensé, à commencer par le logo qui, par sa forme et ses couleurs, évoque la relation dynamique entre la France et le Québec.

Le chercheur aguerri ou le simple curieux bénéficiera de possibilités de recherche variées pour approfondir ses connaissances sur tous les aspects des relations qui unissent la France et le Québec depuis 1760. Dans le cas de l'inventaire bibliographique, elles incluent notamment une recherche dans les notes détaillées fournies par le catalogueur pour une bonne partie des œuvres, une recherche limitée aux documents numérisés ainsi qu'une exploration par listes d'auteurs, de titres, de sujets, de supports et de grands thèmes.

Une section intitulée *Chronique* ouvre une fenêtre sur les liens de nature politique, économique, culturelle, sociale et intellectuelle qui se sont tissés au fil du temps entre les Québécois et les Français séparés en 1760 par la Conquête. Elle comportera, dans un premier temps, une chronologie originale appuyée par une recherche solide mettant l'accent sur les événements à caractère officiel qui ont eu une influence ou des retombées durables sur les relations France-Québec. On y retrouvera plus de 70 entrées – y compris une quarantaine de vignettes détaillées – qui pourront être découpées en sous-ensembles thématiques.

Tout comme l'inventaire bibliographique qui ne cesse de s'enrichir, la *Chronique* devrait être bonifiée au fil des ans par des ajouts divers : nouveaux événements, notices d'information sur des personnalités et des organismes, articles sur des sujets se rattachant aux relations franco-québécoises, etc.

Des liens solides

Le projet conjoint de BAnQ et de la BnF sur les relations franco-québécoises témoigne éloquentement de la pérennité et de l'harmonie des liens qui unissent les deux peuples dans toutes les sphères d'activité, y compris la bibliothéconomie...

Le site Internet sur les relations France-Québec sera disponible à l'adresse suivante :

www.rfq.banq.qc.ca

VOYAGE
AU
CANADA

35 *Revue*

Ces quelques textes d'information contenus dans la Chronique du site offrent un aperçu de la diversité des relations entre la France et le Québec d'hier à aujourd'hui.



1760 Capitulation de la Nouvelle-France

La capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760, complète la conquête de la Nouvelle-France par les troupes britanniques. Faisant suite à la destruction de Louisbourg en 1758 et à la prise de Québec en 1759, à l'issue de la bataille des plaines d'Abraham, cette reddition apparaît presque inévitable.

Épisode colonial majeur de la guerre de Sept Ans où le sort des armes est généralement contraire à la France, la perte du Canada apparaît bien vite irrémédiable. Elle est confirmée par le traité de Paris signé le 10 février 1763, traité qui accorde aux Canadiens 18 mois pour regagner leur mère patrie s'ils le désirent. Peu d'entre eux partent, hormis ceux qui sont directement liés à l'administration coloniale.

Bien que les relations entre l'ancienne métropole et sa colonie paraissent alors définitivement rompues, on constate le maintien de nombreux échanges d'ordre privé ainsi que de certains liens institutionnels. La France demeure aux yeux des Canadiens un centre culturel et religieux important.

1840-1841 Projets d'instituts Vattemare

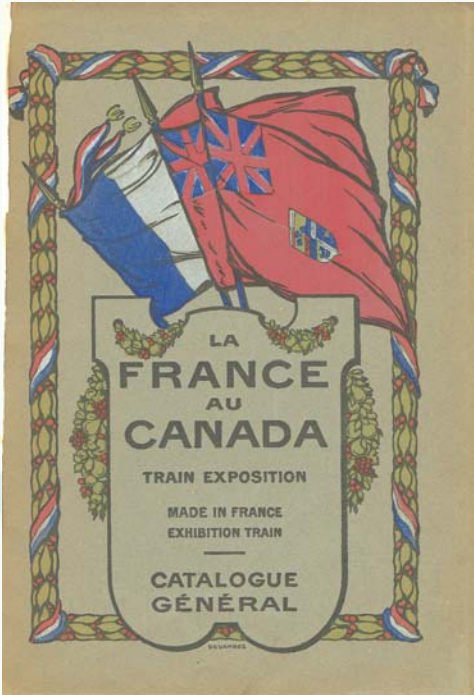
À l'automne 1840, Alexandre Vattemare, célèbre ventriloque français, arrive au Bas-Canada. Il souhaite y faire la promotion du système international d'échange de doubles d'imprimés et d'objets muséaux qu'il a développé.

Convaincu de l'importance du savoir pour cimenter l'humanité, il propose à Montréal et à Québec la création d'un institut, gratuit et ouvert à tous, réunissant en un même lieu une bibliothèque, une salle de conférence et un musée. Son projet suscite l'enthousiasme général. Certains y voient une façon de rapprocher les classes sociales et les deux communautés canadiennes déchirées par une situation politique explosive ; d'autres mettent plutôt l'accent sur son rôle de soutien dans le domaine de l'éducation populaire.

Les instituts semblent en bonne voie d'être réalisés. Malheureusement, le départ de Vattemare en mars 1841 et le bouleversement des institutions politiques causé par la promulgation de l'Union des deux Canadas contribuent à faire avorter le projet. Les Instituts canadiens, qui naîtront quelques années plus tard, à Québec et à Montréal, seront fortement inspirés des projets d'instituts Vattemare.

IMAGE 1 Le marquis de Montcalm frappé mortellement sur le champ de bataille..., gravure tirée du *Monde illustré*, vol. 16, n° 797, 12 août 1899, p. 232-233. Collections de BAnQ. **IMAGE 2** La France au Canada : train exposition 1921 / Made in France : Exhibition Train. Catalogue général, Paris, 1921. Collections de BAnQ. **IMAGE 3** Jean Lesage, vers 1960. Photographie : Gaby. Collections de BAnQ, Centre d'archives de Québec, collection Centre d'archives de Québec.

②



1921 et 1923

Trains expositions de la France et du Canada

Après la Première Guerre mondiale, les Canadiens et les Français souhaitent relancer leurs échanges commerciaux. Le sénateur canadien Charles-Philippe Beaubien conçoit alors un projet de foires mobiles dans les deux pays.

La France monte un train exposition qui quitte Montréal et parcourt le Canada d'un océan à l'autre au cours de l'été 1921. On exhibe ainsi dans plus de 50 villes les produits provenant de divers secteurs tels l'industrie, la recherche scientifique, l'agriculture, la mode et l'art. L'événement est couronné par une exposition de six mois au Musée de l'École des hautes études commerciales de Montréal.

Le Canada à son tour sillonne la France et la Belgique à l'été 1923 avec des wagons-automobiles. L'exposition présente les réalisations de l'industrie canadienne. Les sénateurs Beaubien et Raoul Dandurand ainsi que l'ingénieur Alphonse Désilets représentent les Canadiens français.

Ces expositions très populaires ont permis à la France et au Québec d'accroître la variété de leurs exportations.

1934

Fêtes du 400^e anniversaire de la découverte du Canada (Mission Jacques Cartier)

En août et septembre 1934, le Comité France-Amérique coordonne une mission d'une ampleur inégalée pour célébrer le 400^e anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. Le ministre français des Travaux publics Pierre-Étienne Flandin et l'académicien Henry Bordeaux conduisent plus de 700 délégués au Québec. Ils représentent les institutions et les villes françaises historiquement liées au Canada.

Suivant l'itinéraire de Cartier, les délégués arrivent à Gaspé à bord du *Champlain* pour assister au dévoilement d'une croix en souvenir de celle que planta le découvreur le 24 juillet 1534. Ils gagnent ensuite Québec et Trois-Rivières où les attendent banquets, cérémonies et discours. À Montréal, enfin, les visiteurs offrent à la ville un buste de Cartier destiné à orner le pont du Havre, qu'on rebaptise pont Jacques-Cartier. Partout où ils passent, on les accueille avec enthousiasme et émotion.

Cette importante mission, qui marque également le 25^e anniversaire de la naissance du Comité France-Amérique, ne sera jamais surpassée.

③



1961 Ouverture de la Maison du Québec à Paris

L'accession de Jean Lesage au poste de premier ministre du Québec en 1960 permet de concrétiser le rêve longtemps caressé par plusieurs de voir la création d'une Maison du Québec à Paris. À l'aube de la Révolution tranquille, la province s'ouvre au monde et se donne les moyens d'enrichir ses relations économiques et culturelles avec la France.

Le ministre des Affaires culturelles, Georges-Émile Lapalme, orchestre le projet et désigne Charles Lussier comme délégué général. L'approbation du gouvernement fédéral et l'accord du gouvernement français, obtenu grâce au président Charles de Gaulle, permettent l'ouverture de la Maison en 1961. Celle-ci est inaugurée le 5 octobre en présence notamment de Jean Lesage et du ministre français de la Culture, André Malraux.

En 1964, le ministère français des Affaires étrangères accorde à la Maison du Québec, devenue Délégation générale, la plupart des privilèges réservés à une ambassade. Ce statut exceptionnel assure au Québec une véritable autonomie dans ses rapports avec la France.

En 2006, on donne à sa bibliothèque, centre de recherche sur le Québec en Europe, le nom d'un grand poète québécois, Gaston Miron.

BAnQ hors frontières

Une bibliothèque québécoise à Paris

par CLAIRE SÉGUIN, directrice de la Bibliothèque Gaston-Miron

Paris compte plus d'une vingtaine de bibliothèques étrangères. Des nations affirmées comme le Japon, l'Italie, l'Algérie, la Finlande, l'Irlande, une nation émergente comme la Serbie, des nations avec divers statuts comme le Kurdistan, la Wallonie-Bruxelles ou d'autres regroupées comme l'ont fait plusieurs pays arabes partagent un même objectif : mettre à la disposition des publics français, et souvent plus largement européens, des collections témoignant de la richesse de leur culture, de leur société.

Ces bibliothèques hors frontières diffusent avec fierté leur patrimoine documentaire, encourageant le regard de l'autre sur leur parcours.



Une bibliothèque à la Délégation générale du Québec à Paris

La Maison du Québec, qui allait devenir peu après la Délégation générale du Québec à Paris, est inaugurée le 5 octobre 1961. Dès le début, on y trouve un centre de documentation. D'abord à usage interne, celui-ci se voit confier de nouveaux mandats en 1963 et ouvre ses portes au public. À la faveur d'un réel courant de curiosité et d'intérêt pour le Québec, on s'adresse à la Délégation pour repérer des documents sur la littérature, l'histoire et la culture québécoises. Dès lors, le Québec est un objet d'étude et, à ce jour, des chercheurs de plus de 65 pays, dont un très grand nombre en Europe, multiplient les angles d'analyse. À travers une large diversité se dégagent des thèmes comme la spécificité culturelle, la construction et l'évolution de l'identité québécoise, la langue, la littérature migrante, la nordicité, le statut des petites nations sans État.

Avec les années, cette bibliothèque a constitué des collections qui, aujourd'hui, sont assez importantes pour que l'on reconnaisse publiquement qu'il s'agit du centre de documentation sur le Québec le plus riche en Europe. En 2003, en hommage à l'un de ses plus fidèles usagers et défenseurs, la bibliothèque a pris le nom du grand poète québécois Gaston Miron.

En 2008, grâce à une entente entre le ministère des Relations internationales du Québec et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), la Bibliothèque Gaston-Miron peut repenser son avenir et assurer sa pérennité en comptant sur des atouts de taille : un fonds documentaire pertinent et un partenariat gagnant tissé de la claire volonté des deux partenaires de repositionner et de revitaliser la Bibliothèque Gaston-Miron.

Pour soutenir et concrétiser ce projet, BAnQ a ouvert depuis janvier 2008 un poste de bibliothécaire cadre pour une durée de deux ans. Mon mandat, en tant que directrice de la Bibliothèque Gaston-Miron, est de proposer et d'évaluer divers scénarios pour en faire un lieu culturel hybride à la fois vitrine de la vitalité québécoise, lieu de recherche et d'exploration, et point de chute et de rencontre pour un rayonnement européen. La Bibliothèque doit être un lien permanent avec l'actualité intellectuelle et culturelle du Québec, grâce à une offre attractive de documents, de services de prêt et de référence de pointe ainsi que d'actions culturelles diversifiées. Elle doit également consolider son rôle comme centre de recherche solide et crédible pour les québécois grâce à ses propres collections et à l'enrichissement que permet l'accès privilégié aux ressources et services de BAnQ.

L'objectif est d'assurer une offre similaire aux pratiques que l'on trouve à BAnQ, à plus petite échelle, mais à la hauteur du savoir-faire de cette institution.

Les premiers pas d'un redéploiement

Dans une première phase, le catalogue de la Bibliothèque Gaston-Miron a été transféré sur les serveurs de BAnQ et le traitement documentaire a été arrimé aux normes de l'institution. Prochainement, le site Web de la bibliothèque parisienne sera mis à jour pour témoigner de la démarche de transformation en cours et ses contenus seront enrichis.

Tout comme BAnQ a su rapidement devenir un incontournable et indispensable lieu de diffusion reconnu tant au Québec que dans la Francophonie, la Bibliothèque Gaston-Miron peut s'affirmer comme l'institution culturelle hors Québec par excellence pour assurer, sur place et à distance, une diffusion cohérente et élargie du patrimoine documentaire québécois.

« Je te donne mon souffle et ma parole »

par DANIEL CHOUINARD, coordonnateur, achats, dons et échanges,
Direction des acquisitions de la collection patrimoniale

Ce vers tiré de l'Ode au Saint-Laurent de Gatien Lapointe pourrait symboliser l'un des moyens employés par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) pour faire la promotion de la culture québécoise auprès de partenaires étrangers. Il s'agit de l'envoi de publications à des bibliothèques souhaitant offrir à leurs usagers un accès à la littérature du Québec. Au cours des dernières années, BAnQ a emprunté cette voie à quelques reprises en s'efforçant de répondre à des besoins bien précis.

ÉGYPTE

Inaugurée en octobre 2002 avec le soutien de l'Unesco et de l'État égyptien, la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie, nommée Bibliotheca Alexandrina, a l'ambition de devenir un grand centre culturel méditerranéen, à l'image de l'institution mythique fondée au même endroit au III^e siècle av. J.-C. et considérée comme la bibliothèque la plus célèbre de l'Antiquité.

Désireuse de voir la littérature québécoise bien représentée dans cette prestigieuse institution, BAnQ a donc pris l'initiative, en décembre 2003, d'y acheminer un ensemble de **131 titres québécois** comprenant des ouvrages de littérature jeunesse et de fiction pour les adultes, des essais et des documentaires ainsi que 36 éditions critiques appartenant à la fameuse collection Bibliothèque du Nouveau Monde des Presses de l'Université de Montréal.

CHINE

En juillet 2005, la responsable de la médiathèque de l'Alliance française de Nanjing, bibliothécaire diplômée de l'Université de Montréal, a sollicité BAnQ afin d'obtenir de l'aide pour constituer un fonds documentaire sur le Québec. Elle voulait ainsi répondre aux besoins de certains étudiants chinois qui apprennent le français afin de poursuivre leurs études au Québec ou dans le cadre d'un projet d'immigration. Soulignons que Nanjing (également connue sous le nom de Nankin et dont l'agglomération compte 5,2 millions d'habitants) est un des centres universitaires les plus importants de la Chine.


C'est donc avec une satisfaction toute particulière qu'en janvier 2006, BAnQ a fait don à cette médiathèque d'un lot de **100 livres québécois** qui comprenait des ouvrages de fiction, des essais et des documents sur la société et la culture québécoises.

En retour, BAnQ a reçu en avril 2007 un lot de **85 livres en langue chinoise** comprenant des traductions d'œuvres québécoises, des ouvrages pour la jeunesse, des œuvres littéraires pour les adultes et des documentaires, un apport particulièrement apprécié au développement de nos collections en langues étrangères.

HAÏTI

À la suite de la visite du ministre de la Culture d'Haïti en novembre 2006, BAnQ a souhaité renforcer sa coopération avec ce pays. Étant donné l'importance de la communauté d'origine haïtienne au Québec, nous avons pensé qu'il serait intéressant d'assembler un échantillon représentatif d'ouvrages publiés au Québec par des auteurs haïtiens ou qui concernent Haïti. En avril 2007, un lot de **90 livres** répondant à ces critères a donc été envoyé à la Bibliothèque nationale d'Haïti.

Bien que relativement modestes, ces quelques exemples de coopération avec des institutions documentaires étrangères témoignent d'une réelle volonté de BAnQ d'occuper une place significative sur la scène internationale. C'est aussi une façon tangible de jouer pleinement son rôle de diffusion de la culture québécoise.



LISE TREMBLAY

WAJDI MOUAWAD

MARIE-CLAIRE BLAIS

Le Québec et la nordicité culturelle au cœur des institutions françaises

par DANIEL CHARTIER, professeur à l'Université du Québec à Montréal,
Premier titulaire de la Chaire d'études du Québec contemporain à l'Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III

L'INAUGURATION, À L'AUTOMNE 2007, de la Chaire d'études du Québec contemporain à l'Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III a été l'occasion d'accroître la visibilité de la littérature et de la culture québécoises à Paris par des initiatives d'enseignement, de recherche et de diffusion. Bibliothèque et Archives nationales du Québec s'est ainsi associée à la Chaire pour l'organisation d'une série d'entretiens littéraires avec trois écrivains québécois.

Annoncée dès octobre 2006 par les ministres français et québécois de l'Éducation, la Chaire d'études du Québec contemporain a été prévue pour accueillir annuellement, à tour de rôle, des professeurs québécois. Au cours de la première année, autour de la problématique de la nordicité culturelle du Québec, la chaire a permis de tenir des colloques, des tables rondes et des conférences avec des chercheurs québécois, français et européens ainsi qu'avec des écrivains. Ces activités, tout comme la préparation de projets de recherche et de publications, ont favorisé l'intégration des études québécoises à la Sorbonne Nouvelle ainsi que, de manière plus générale, la collaboration entre les universitaires et étudiants français et québécois. Elles démontrent non seulement l'intérêt français pour les productions récentes du Québec mais également la fertilité des propositions théoriques des chercheurs québécois ainsi que la nécessité de situer celles-ci dans un dialogue incessant avec l'étranger.

Au cœur de ces activités, trois problématiques — la pluralité, la nordicité et l'historicité — ont permis de présenter une image contemporaine du Québec et de sa culture en suscitant l'intérêt tant des étudiants et des chercheurs que du public parisien en général. En partenariat avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec et l'Association internationale des études québécoises, la chaire a notamment organisé une série d'entretiens littéraires à la Bibliothèque nationale de France en mars et avril derniers, auxquels ont participé Lise Tremblay, Wajdi Mouawad et Marie-Claire Blais. La diversité des points de vue, des œuvres et des esthétiques de ces trois auteurs a particulièrement plu au public du site François-Mitterrand de la Bibliothèque nationale de France.

Une équipe de la Sorbonne Nouvelle a tiré de ces rencontres une douzaine d'enregistrements vidéo, depuis lors diffusés sur le site Web de l'université. Marie-Danielle Demélas, professeure d'histoire à la Sorbonne Nouvelle et coordonnatrice de cette webdiffusion, relate que ces rencontres ont été pour elle, comme pour ses collègues, une occasion de découvrir des auteurs remarquables mais méconnus en France, qui tous partagent un sens aigu de la responsabilité sociale. Cette série a également été l'occasion pour la Bibliothèque nationale de France de se pencher sur ses propres collections liées au Québec et de produire une bibliographie sur la littérature québécoise.

Au terme de cette première année riche non seulement en activités publiques mais aussi en travail de coordination à l'interne, les perspectives pour l'avenir des études sur le Québec s'en trouvent encore plus prometteuses avec des projets pérennes d'insertion des œuvres québécoises dans les programmes d'enseignement, de développement de recherches sur la nordicité et la culture populaire ainsi que, à moyen terme, de création d'un centre permanent d'études québécoises.

La coopération internationale à BAnQ

Programme de soutien à la recherche

Le Programme de soutien à la recherche de Bibliothèque et Archives nationales du Québec Cinq ans de rayonnement international

par ISABELLE CREVIER, agente de recherche, Direction de la recherche et de l'édition

Nombreux sont les travaux scientifiques qui trouvent leur source dans les collections patrimoniales de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et qui sont réalisés par des chercheurs d'ici. Mais qu'en est-il des projets sur le Québec, son histoire ou sa culture menés par des étudiants, des professeurs et des chercheurs de l'extérieur de la Belle Province? Ils sont peut-être moins nombreux, mais tout aussi intéressants! De plus, ils permettent à BAnQ de rayonner partout dans le monde, et plus particulièrement dans la francophonie. Ce sont de telles recherches de haut niveau que BAnQ a décidé d'encourager en créant notamment le Programme de soutien à la recherche, il y a cinq ans.

Depuis, plusieurs bourses ont été attribuées à des étudiants d'universités québécoises ainsi qu'à des chercheurs étrangers intéressés par le patrimoine documentaire imprimé et archivistique du Québec pour leur permettre d'effectuer un séjour de recherche au sein de l'institution. Cette initiative a permis à la Direction de la recherche et de l'édition de BAnQ de nouer des liens avec plusieurs chercheurs de renommée internationale en Europe (Allemagne, Belgique, France, Irlande, Italie, Roumanie, Suisse), aux États-Unis et ailleurs au Canada (Alberta).

Giltee Hocquart Ho

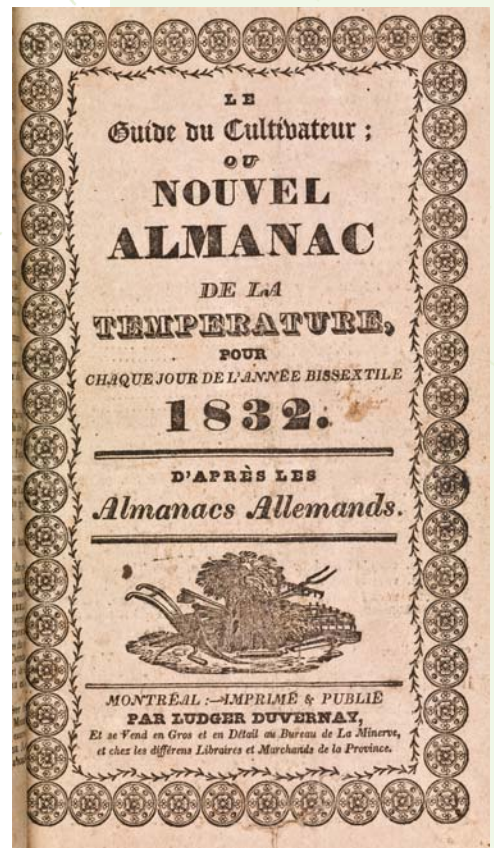
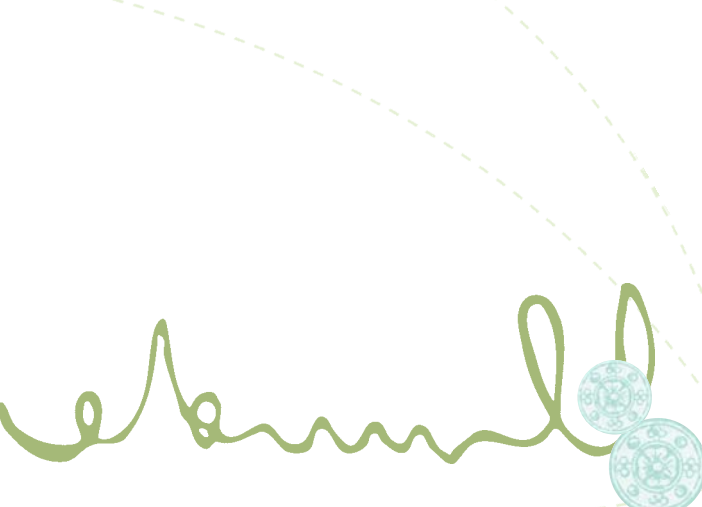


IMAGE 1 St-Georges-Ouest, cté Beauce, Qué., carte postale, Ottawa, Photogelatine Engraving Co. Limited, s. d. Collections de BAnQ, Centre d'archives de Québec, collection Magella Bureau.
IMAGE 2 Le guide du cultivateur; ou nouvel almanac de la température, pour chaque jour de l'année bissextile..., Montréal, Ludger Duvernay, 1832. Collections de BAnQ.



Quelques statistiques

Les campagnes publicitaires sur le Programme de soutien à la recherche que BAnQ mène chaque année touchent environ 1000 professeurs dans les universités québécoises. La publicité atteint également des centaines de chercheurs répartis sur tous les continents, entre autres grâce aux centres d'études québécoises et canadiennes d'universités étrangères.

De 2003 à 2008, 21 étudiants des cycles supérieurs inscrits dans une université québécoise ont obtenu une bourse de recherche alors que 19 projets de chercheurs étrangers ont été soutenus par BAnQ. Parmi les 40 lauréats, une dizaine ont soit publié récemment des articles ou des livres en lien avec leurs travaux sur le Québec, soit réalisé une exposition, soit organisé des colloques, soit présenté des communications ou des séminaires de recherche dans leur pays. Toutes ces présentations contribuent à faire découvrir le Québec à l'étranger.

Des exemples de rayonnement international

Madame Geneviève Chovrelat, boursière du concours destiné aux chercheurs étrangers (2005-2006) et professeure de lettres, a réalisé une exposition relative à Louis Hémon et à son roman *Maria Chapdelaine* à la bibliothèque de l'Université de Belfort Montbéliard (France), en 2007.

Monsieur Hans-Jürgen Lüsebrink, autre lauréat de ce concours et spécialiste des almanachs canadiens-français, a pour sa part organisé un colloque international (Saarbrücken et Metz) qui a eu lieu l'été dernier. Le chercheur allemand prépare actuellement une exposition liée à ses recherches, que BAnQ sera fière de présenter en 2009.

Une autre lauréate, Madame Mélanie Méthot, professeure d'histoire à l'Université de l'Alberta et boursière du programme en 2006-2007, s'est intéressée aux cas de bigamie relatés dans les archives québécoises. Elle a publié il y a quelques mois un important article dans la revue *The History of the Family – An International Quarterly* de la maison d'édition néerlandaise Elsevier.

Lauréat la même année et directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique – Institut d'études politiques de Bordeaux, Monsieur Jacques Palard a obtenu une bourse de chercheur étranger pour son projet intitulé « Identité et développement économique au Québec – Lénigme de la Beauce ». Depuis, Monsieur Palard a travaillé à la conception et à l'organisation du colloque international *Le Québec, « laboratoire » culturel et politique : quel renouvellement depuis la Révolution tranquille?*, qui a eu lieu à Paris en juin 2008. On lui doit également des publications portant sur ses intérêts de recherche, tant en France qu'au Québec.

Enfin, Madame Stéphanie Danaux, lauréate d'une bourse de doctorat en 2004, a récemment obtenu son diplôme et a présenté trois séminaires relatifs au livre illustré au Québec à l'Université de Poitiers ainsi qu'au Centre André Chastel – INHA (Paris), en 2007 et en 2008. Elle a aussi publié un article dans une revue savante et participé à des colloques en France et au Québec, dont *Passeurs d'histoire(s) – Figures des relations France-Québec en histoire du livre*, qui a eu lieu au Centre d'archives de Montréal en juin dernier.

Non seulement tous ces chercheurs dont le rayonnement est international font connaître l'institution et ses collections patrimoniales, mais ils jouent un rôle d'ambassadeur de BAnQ dans leur communauté scientifique en publicisant les avantages de mener des travaux au sein d'une institution nationale de renom.

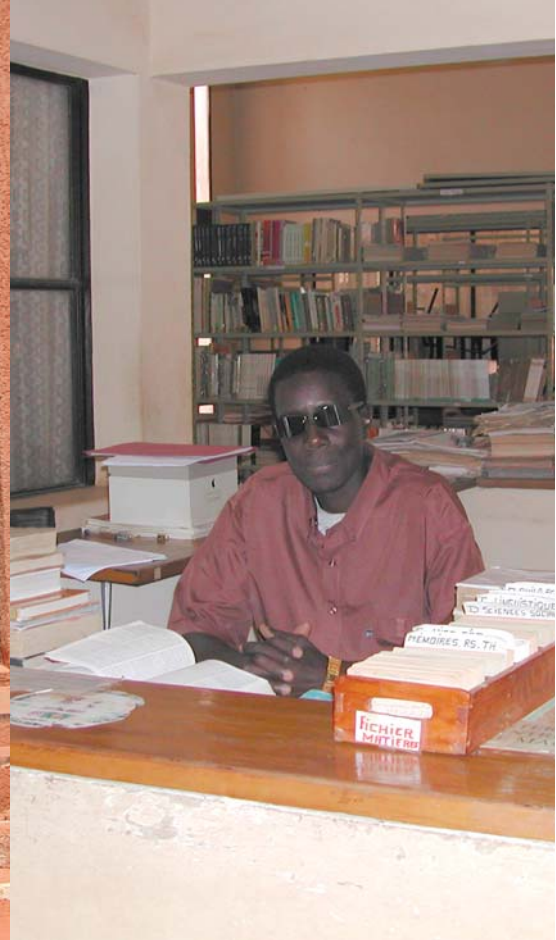
IMAGE 3 Hémon, Louis, *Maria Chapdelaine : récit du Canada français*, Montréal, J.-A. LeFebvre, 1916. Collections de BAnQ.



①



②



③

Le congé solidaire, ou travailler pendant ses temps libres

Travailler bénévolement au cours de ses vacances ou d'un congé sans solde? Certainement, disent les trois employés de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) qui, répondant à l'appel du programme Congé solidaire, ont mené des missions au Niger, au Mali et au Burkina Faso.

Ce programme permet à des personnes en emploi de réaliser une mission de volontariat de deux à trois semaines dans un pays en développement. Il s'agit d'une façon originale de mettre à contribution son expérience professionnelle.

L'employé offre ses compétences et ses conseils en tant que participant à un programme international, sans compensation financière. Les mandats attribués sont très ciblés et donc réalisables au cours du séjour. À son retour, le participant doit partager son expérience avec ses collègues. L'employeur couvre une partie des coûts en versant une contribution par employé. Le reste est financé par une subvention du gouvernement canadien versée à Uniterra, l'organisme qui coordonne ce programme, chapeauté par le Centre d'étude et de coopération internationale.

BAnQ est fière de participer à ce programme depuis 2007. Voici les témoignages de trois employés de l'institution qui ont consacré leurs vacances à cette expérience enrichissante.

IMAGE 1 Scène de rue au centre-ville de Niamey, au Niger, 2007. Détail.

IMAGE 2 Vue extérieure de la bibliothèque du CFCA à Niamey, 2007. Détail.

IMAGE 3 Le bibliothécaire au comptoir de service de la bibliothèque du CFCA, 2007. Détail.

IMAGE 4 Emprunt de documents au comptoir de service de la bibliothèque du CFCA, 2007.

IMAGE 5 Consultation à la bibliothèque du CFCA, 2007. Détail.

Mission au Niger

par TRISTAN MÜLLER, bibliothécaire, Direction de la référence et du prêt

En mars 2007, j'ai mis les pieds à Niamey, au Niger, investi d'une mission : analyser le fonctionnement de la bibliothèque d'un centre de formation d'enseignants en alphabétisation et émettre des recommandations à propos l'amélioration des services.

On sait qu'il existe une corrélation entre le niveau d'instruction et la pauvreté. Le Niger, avec un taux d'alphabétisation qui ne dépasse pas 20%, est l'un des pays les plus pauvres au monde. Le Centre de formation des cadres en alphabétisation (CFCA) est une institution d'enseignement professionnel qui a pour objectif de former des agents d'alphabétisation. Il joue donc un rôle concret de développement et d'amélioration des conditions de vie de la population du Niger.

Une bibliothèque qui fonctionne bien... avec les moyens qu'elle possède

La bibliothèque soutient les activités du centre de formation en offrant de la documentation aux élèves et en facilitant la mise à jour des connaissances des formateurs. La bibliothèque se trouve dans un bâtiment qui lui est consacré, facilement accessible sur le campus du CFCA.

Comme elle ne dispose pas d'un système informatique, tout est fait manuellement. Le bibliothécaire tient un inventaire papier et un système de jeu de fiches (index auteurs seulement) pour les 4200 documents disponibles en accès indirect. Les 16 places assises de la salle de lecture sont souvent toutes occupées. Il est possible pour les quelque 300 usagers qui fréquentent la bibliothèque d'emprunter les documents. Pour cela, l'emprunteur, sous la supervision du bibliothécaire, doit remplir le registre d'emprunt. Ceux qui rendent leurs livres en retard voient leurs noms affichés publiquement à l'entrée de la bibliothèque et transmis à la directrice du centre.

Bref, le personnel gère bien la bibliothèque et les services s'avèrent efficaces compte tenu des moyens disponibles.

Une bibliothèque qui a de grands besoins... de base

Notons au passage des besoins d'aménagement de base : ampoules grillées, serrure de la porte d'entrée qui ne fonctionne plus, fissures dans les murs et dans le toit, chaises sans dossier, toilette dépourvue d'eau, etc. Les recommandations bibliothéconomiques sont aussi de base : allocation d'un budget d'acquisition pour le renouvellement du fonds documentaire, dont la majorité des documents a été publiée avant 1979, réparation des deux photocopieurs, achat de matériel pour la reliure et la réparation des documents, informatisation de la bibliothèque, etc.

Une expérience fantastique

Mon séjour fut de courte durée, mais les connaissances qu'il m'a permis de transmettre ont aidé la bibliothèque et le centre de formation à s'orienter vers des stratégies de gestion et de développement plus efficaces. Et ce coup de pouce s'est poursuivi après mon retour puisque je continue à communiquer avec le bibliothécaire du Centre de formation des cadres en alphabétisation et qu'Uniterra l'a même fait venir en stage à Montréal en octobre 2007. Au cours de ce séjour, il a visité la Grande Bibliothèque et d'autres bibliothèques.

En plus de permettre de découvrir la réalité et la culture d'un pays en développement et d'apprendre à s'intégrer dans un milieu complètement différent, cette mission donne l'occasion de partager ses compétences. Une telle immersion constitue un puissant outil d'éveil à la réalité d'un monde où la richesse est franchement mal répartie, ce que j'ai d'ailleurs constaté *de visu* au Niger. C'est donc une expérience fantastique, sur le plan professionnel et personnel.





Mission au Mali

par MARTINE RENAUD, bibliothécaire, Direction des acquisitions de la collection patrimoniale

On peut se demander ce que vient faire une bibliothécaire dans un pays en développement où les problèmes de santé et de nutrition sont omniprésents. En effet, pourquoi s'intéresser à l'organisation de l'information quand 54 % de la population du Mali ne sait ni lire ni écrire, quand plus de 35 % des gens éprouvent de la difficulté à se nourrir¹? Et pourtant, oui, même dans ce contexte, le spécialiste de l'information peut jouer un rôle utile. C'est en tant que conseillère en gestion documentaire que j'ai eu la chance de passer trois semaines au Mali, du 15 mars au 6 avril dernier, comme volontaire dans le cadre du programme Congé solidaire d'Uniterra.

Le Mali est un des pays les plus vastes d'Afrique de l'Ouest, vaste mais désertique puisque 65 % de son territoire se trouve en zone aride. Indépendant depuis 1960 et démocratique depuis 1992, ce pays est riche d'une population composée de plus d'une dizaine de groupes ethniques cohabitant pacifiquement. Le Mali peine à atteindre l'auto-suffisance alimentaire et a besoin d'appui pour se développer et améliorer les conditions de vie de sa population. Des centaines d'ONG œuvrent donc à Bamako, la capitale, principalement dans les domaines de l'agriculture, de la santé et de la nutrition. Toutes ces ONG produisent des documents – souvent exigés par les bailleurs de fonds –, échangent de l'information et se regroupent selon leurs objectifs.

La CAFO, l'un des regroupements d'ONG les plus importants dans le domaine de la promotion du bien-être de la femme, de l'enfant et de la famille, a exprimé le besoin d'être conseillée sur le plan de la gestion documentaire. La masse de documents qu'elle possédait rendait problématiques le repérage de l'information et sa diffusion auprès de ses membres et de ses partenaires. Mon mandat consistait donc à former le personnel de la CAFO et d'une douzaine de ses ONG membres pour qu'il puisse assurer une saine gestion des documents administratifs.

Trois semaines bien remplies

Au cours de la première semaine, j'ai rencontré des représentants de cinq organisations afin de bien comprendre leurs besoins. Durant la deuxième semaine, j'ai élaboré un document abordant les notions de base en gestion documentaire et proposant un plan de classification ainsi qu'un calendrier de conservation pouvant être adapté à chacun des organismes. Ce document a été présenté lors d'une formation donnée à la fin de la semaine, qui a regroupé 17 participants provenant de 12 ONG. Ma troisième semaine a été consacrée à visiter chacun des organismes afin de répondre aux questions suscitées par la formation et de voir de quelle façon les notions apprises pouvaient être mises en pratique.

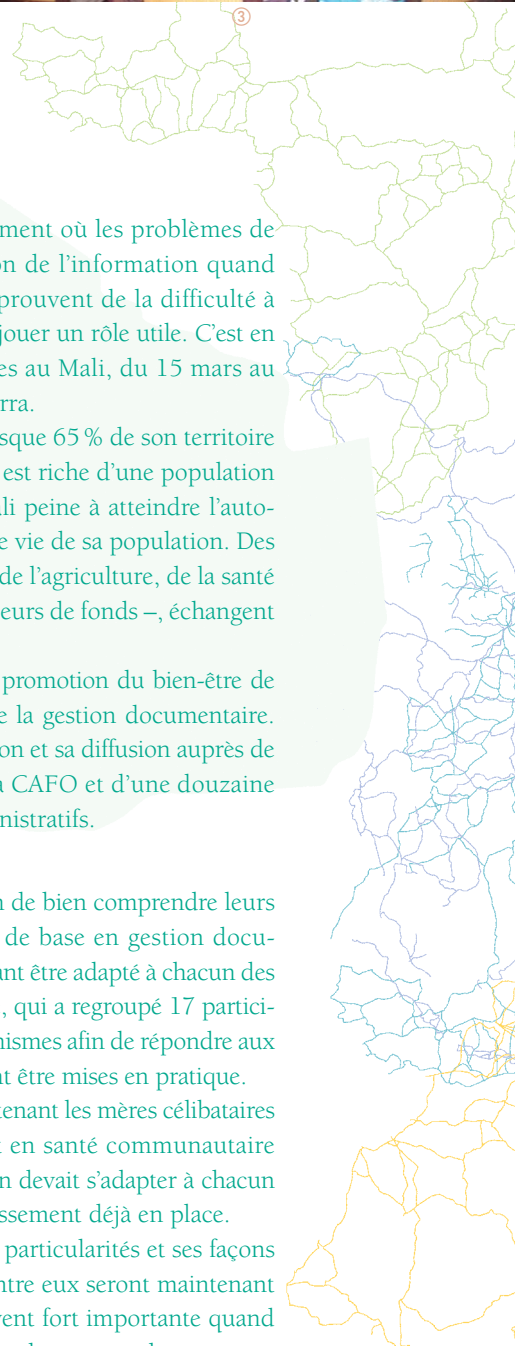
L'éventail des organismes participants était étonnant, de la toute petite organisation soutenant les mères célibataires qui a ses locaux au fond d'une cour avec poules et moutons à l'organisme intervenant en santé communautaire et disposant de vastes locaux et d'une documentation déjà bien organisée. Mon intervention devait s'adapter à chacun d'eux, allant du classement concret des quelques dossiers existants à l'approbation du classement déjà en place.

L'impact d'une telle démarche est difficile à mesurer. Chacun de ces organismes a ses particularités et ses façons de faire et les besoins sont variables ; mais, globalement, j'aime à croire que plusieurs d'entre eux seront maintenant en mesure de mieux organiser l'information qu'ils détiennent. Cette information est souvent fort importante quand vient le moment de trouver des fonds pour mettre sur pied de nouveaux projets ou encore de recruter de nouveaux partenaires permettant de réaliser ces projets.

La contribution de notre institution et notre engagement personnel sont importants pour les pays en développement. J'invite toutes les personnes intéressées à participer au programme Uniterra sans hésiter, le principal bénéficiaire de cette expérience étant bien sûr le bénévole lui-même !

1. CIA, The World Factbook, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ml.html>. Consulté le 9 avril 2008.

IMAGE 1 Une rue de Bamako, 2008. Photographie : Martine Renaud. **IMAGE 2** Martine Renaud, Al Assane Sanogo, directeur du CECI Mali, et Souleymane Traoré, spécialiste sectoriel agriculture CECI Mali, 2008. Photographie : Richard Lacombe. **IMAGE 3** Participants à la formation en gestion documentaire, local de la CAFO à Bamako, 2008. Photographie : Martine Renaud.



Mission au « pays des hommes intègres »

par GASTON ST-HILAIRE, archiviste, Conseil Laval-Laurentides-Lanaudière-Montérégie

En février 2008, dans le cadre du programme Congé solidaire d'Uniterra, j'ai eu la chance de participer à une mission de coopération de trois semaines à Ouagadougou, au Burkina Faso. Surnommé le « pays des hommes intègres », le Burkina Faso est situé en Afrique de l'Ouest. Il est entouré par le Mali et le Niger à l'est, le Bénin au sud-est, le Togo et le Ghana au sud et la Côte d'Ivoire au sud-ouest. Sa capitale, Ouagadougou, est située au centre du pays, dont elle constitue la ville la plus importante avec une population de 1,1 million d'habitants. Familièrement appelée Ouaga, elle est aussi le centre culturel, économique et administratif du pays.

Le projet

À titre de spécialiste en archivistique et en gestion documentaire, ma mission consistait, d'une part, à aider la Coalition burkinabé pour les droits de la femme (CBDF) à concevoir et à implanter un système fonctionnel d'archivage et de gestion de la documentation et, d'autre part, à former un membre de la CBDF afin de permettre le maintien du système après mon départ.

Créée en 2002, la CBDF a pour mission de contribuer à accroître le respect des droits des femmes aux niveaux national et régional en faisant la promotion de l'égalité des rapports hommes-femmes et garçons-filles, de l'élimination des violences faites aux femmes et de leur participation au pouvoir. De plus en plus, le public (étudiants et organismes de la région) a recours à la CBDF pour obtenir de l'information relative aux droits des femmes.

Dès mon arrivée, j'ai pu constater que les documents administratifs de la CBDF n'étaient pas classés et que les rapports, études et imprimés étaient difficilement accessibles. Dans les faits, ceux-ci étaient empilés pêle-mêle dans des boîtes où la poussière s'était accumulée depuis plusieurs années. Il n'y avait aucun classeur pour les documents administratifs et encore moins d'étagères pour les documents de référence. J'ai reçu de la part de la CBDF toute la liberté d'action possible pour corriger la situation. J'ai donc élaboré, dans un délai très court, un plan de classification reflétant l'ensemble des fonctions et des activités de l'organisation, un guide d'implantation du système de classification et un document de référence pour les rapports, études et imprimés. J'ai finalement assuré la formation d'une personne de la CBDF afin qu'elle puisse compléter et poursuivre l'implantation du système de gestion documentaire.

Des découvertes et des souvenirs...

L'Afrique est un continent fascinant, un autre monde ! Ce séjour m'a permis de découvrir un pays très différent avec ses us et coutumes particuliers. Ce fut aussi une occasion unique de mesurer ma capacité d'adaptation. Je faisais le trajet à pied, trois fois par jour, pour me rendre à mon lieu de travail ; je me souviendrai toujours de mes contacts avec les enfants du quartier. Comme j'entreprenais ce trajet toujours aux mêmes heures de la journée, ceux-ci attendaient mon passage pour venir me saluer et me serrer la main. La dernière journée, je leur ai distribué des bonbons. Il fallait voir le sourire de ces enfants et même des parents, qui se sont mis de la partie, voulant eux aussi des sucreries !

Mon séjour, si court fut-il, a été très révélateur et m'a permis de développer une plus grande ouverture d'esprit. Je pense à l'importance de la famille, au rôle de la femme, au rythme de vie, aux conditions de vie des Africains, à leur nourriture et à leurs traditions. J'ai rencontré des gens formidables. Cette expérience m'a davantage sensibilisé à tout ce qui se passe sur ce continent et a contribué à accroître mon intérêt pour les différents programmes offerts par des organismes voués à la coopération internationale.

Si on vous offre l'occasion de vivre une telle expérience, n'hésitez surtout pas, vous en apprendrez beaucoup sur les autres et sur vous-même.

Le patrimoine documentaire, une composante incontournable pour *porter un « regard neuf »* sur le patrimoine culturel québécois!

par CAROL COUTURE, conservateur et directeur général des archives, et CLAUDE FOURNIER, directeur général de la conservation

Le 18 février dernier, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) a participé à la première séance de consultation tenue par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre de la publication du livre vert intitulé *Un regard neuf sur le patrimoine culturel*, qui énonce des orientations pour l'élaboration d'une nouvelle loi sur la protection du patrimoine culturel, destinée à remplacer l'actuelle *Loi sur les biens culturels*, qui date de 1972.

À cette occasion, nous avons présenté le mémoire de BANQ, *Le patrimoine documentaire : une composante essentielle du patrimoine culturel québécois*, qui comporte 13 recommandations adressées au ministère.

D'entrée de jeu, les représentants de BANQ ont rappelé que des millions de documents – imprimés, archives, enregistrements audiovisuels, etc. – témoignent de façon unique et irremplaçable de l'identité du Québec et que la préservation, la diffusion et la mise en valeur de ce patrimoine documentaire – passé, présent et à venir – sont au cœur des missions confiées par la loi à BANQ.

Or, malgré tous les efforts déployés par BANQ et de nombreux autres intervenants du milieu, ce patrimoine ne s'est pas vu reconnaître, jusqu'à présent, la place qui devrait être la sienne au sein de l'ensemble du patrimoine culturel du Québec. Le mémoire de BANQ vise donc à donner au patrimoine documentaire la reconnaissance qu'il mérite, à en assurer la représentativité dans une approche globale et inclusive et à affermir le réseau de partenaires à l'échelle du territoire.



Pour la reconnaissance du patrimoine documentaire
BANQ a d'abord rappelé que le patrimoine documentaire permet de découvrir, de documenter, d'authentifier, d'expliquer, de comprendre toutes les autres composantes du patrimoine culturel : biens mobiliers, édifices, sites, paysages ou patrimoine immatériel.

Le patrimoine documentaire joue en effet un rôle auprès de toutes les catégories du patrimoine culturel québécois, ce qui appelle sa reconnaissance explicite dans la future loi sur le patrimoine culturel (Recommandation 1). Ce rôle exige également que les institutions patrimoniales, comme BANQ, soient reconnues comme des lieux incontournables d'accompagnement et de documentation pour toutes les expressions du patrimoine culturel (Recommandation 2) et que soit favorisé le développement, partout au Québec, de collections régionales patrimoniales de documents publiés (Recommandation 3).

Pour un patrimoine documentaire plus représentatif et plus accessible

Afin de bien traduire la réalité évolutive et inclusive de l'identité québécoise, le patrimoine culturel doit prendre en compte les contributions de diverses provenances, notamment celles des autochtones et des communautés culturelles (Recommandation 4), et devenir ainsi un outil de dialogue interculturel privilégié.

À plusieurs égards, le patrimoine documentaire est fragile, menacé ou méconnu. Une attention particulière devrait être accordée à certains secteurs particulièrement menacés ou sous-représentés : patrimoine des arts de la scène, patrimoine documentaire religieux, industriel et commercial, documents électroniques, notamment.

Il est nécessaire, dans cette perspective, d'acquérir une meilleure connaissance de ces patrimoines documentaires grâce à des inventaires, des études, des recherches, des guides. BAnQ et son réseau de services agréés pourraient utilement assurer la coordination de ces initiatives (Recommandations 5 et 6).

Des outils essentiels à un enrichissement raisonné des collections existantes sont indispensables. Ainsi, BAnQ, en raison de ses missions et de son expertise, aurait avantage dans certaines circonstances à profiter d'un droit de préemption direct¹ comme c'est le cas, par exemple, pour la Bibliothèque nationale de France et les grands musées français (Recommandation 7).

Autre composante cruciale du patrimoine documentaire, les documents numériques nécessitent des mesures urgentes de conservation que l'État ne peut plus reporter, au risque de léguer un patrimoine documentaire sérieusement amputé (Recommandation 8).

BAnQ s'est engagée sur cette voie depuis quelques années déjà et a élaboré un programme de numérisation de ses fonds pour en assurer la conservation à long terme et la diffusion auprès de larges publics. Un partenariat avec la Société des musées québécois permettra de réaliser un inventaire du patrimoine culturel disponible sous forme numérique au Québec, point de départ d'un véritable plan de numérisation du patrimoine culturel du Québec, qui devrait être soutenu par le ministère (Recommandation 9).

Pour un renforcement des partenariats

Les carences et la fragilité du secteur des archives privées qui perdurent malgré les efforts de BAnQ, de son réseau de services d'archives privées agréés et du milieu des archives en général expriment clairement la nécessité d'efforts supplémentaires pour assurer la conservation, le traitement, la diffusion, la mise en valeur et l'accessibilité de ce patrimoine.

C'est pourquoi BAnQ croit le temps venu de poursuivre le développement de son réseau de services d'archives privées agréés. Ce réseau, qui compte actuellement 30 services d'archives dont 28 subventionnés par le programme d'aide financière de BAnQ, Soutien aux archives privées, couvre 16 des 17 régions du Québec et s'avère un partenaire précieux, voire indispensable, de BAnQ et de l'État pour la conservation des archives privées (Recommandation 10).

Par ailleurs, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et plusieurs services d'archives ont développé des relations étroites de partenariat avec diverses municipalités partout au Québec et BAnQ veut accentuer son rôle dans ce sens. Pour faciliter ces rapprochements, favoriser des partenariats plus solides et sensibiliser l'ensemble du monde municipal à l'importance du patrimoine documentaire, BAnQ propose de multiplier les ententes de développement culturel (Recommandation 11).

Il est aussi primordial que cet esprit de partenariat se reflète dans la composition du futur Conseil du patrimoine culturel et que, conséquemment, au moins un représentant des milieux du patrimoine documentaire soit désigné comme membre de ce conseil (Recommandation 12).

Enfin, BAnQ souhaite que l'on profite de cette révision de la *Loi sur les biens culturels* pour amorcer la réflexion sur une révision de la *Loi sur les archives*. En effet, compte tenu du fait que cette dernière, adoptée en 1983, a 25 ans cette année et que plusieurs lois adoptées au cours des dernières années l'ont modifiée directement ou indirectement, une révision apparaît pertinente (Recommandation 13).

En conclusion, BAnQ a tenu à rappeler que le patrimoine rassemble les traces identitaires et durables d'une société. Il convient de l'appréhender de façon équitable, en y intégrant le patrimoine documentaire comme une composante essentielle, dotée de moyens adéquats de conservation, de diffusion et de mise en valeur.

Échanges avec le groupe de consultation

Le mémoire de BAnQ a été bien reçu par le groupe de consultation, dont la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre, faisait partie. Les représentants de BAnQ ont aussi répondu à quelques questions portant notamment sur la pertinence d'inclure nommément le patrimoine documentaire dans une éventuelle loi sur le patrimoine culturel, ce qui constituait le point central du mémoire de BAnQ.

L'autre point qui a soulevé quelques échanges est la demande de BAnQ d'obtenir un droit de préemption direct afin de lui permettre de remplir sa mission de façon complète et de réagir plus rapidement dans certains cas de vente aux enchères.

Après sa présentation, le mémoire de BAnQ, dont la version intégrale est disponible sur son portail (www.banq.qc.ca), a été diffusé partout au Québec. Il a reçu un accueil favorable chez les partenaires de BAnQ et plusieurs de ceux-ci ont exprimé l'intention de s'en inspirer pour préparer leur intervention devant le ministère. À force d'être répété, le message des milieux liés au patrimoine documentaire finira peut-être par être entendu.

1. Le droit de préemption consiste en une priorité d'achat accordée par la loi à certaines institutions à vocation patrimoniale. L'institution peut se prévaloir de ce droit lors d'une vente aux enchères pour acquérir un lot qu'elle juge d'importance nationale. Une fois les enchères terminées, l'institution fait connaître son intention d'exercer son droit de préemption et achète le lot au prix fixé.

Le Catalogue des bibliothèques du Québec

La possibilité de faire des recherches d'un seul clic dans les collections des bibliothèques publiques québécoises, y compris celles de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), voilà ce que propose le Catalogue des bibliothèques du Québec depuis janvier 2008. Si de tels catalogues existent ailleurs, couvrant les collections californiennes ou danoises par exemple, ce nouvel outil constitue le premier catalogue collectif à l'échelle du Québec. BANQ a mis ce projet sur pied afin de fournir aux bibliothèques publiques du Québec un moyen de mieux servir leurs usagers. Une telle réalisation fait partie de son mandat d'offrir aux Québécois un accès démocratique au patrimoine documentaire, à la culture et au savoir et d'agir, à cet égard, comme catalyseur auprès des institutions documentaires québécoises.

Convivial pour les usagers

Un usager à la recherche d'un livre que sa bibliothèque municipale ne possède pas peut maintenant repérer facilement ce titre ailleurs à l'aide du Catalogue des bibliothèques du Québec. Il peut par exemple le trouver dans les vastes fonds documentaires de sa région, comprenant à la fois les bibliothèques publiques, collégiales et universitaires. Il est alors en mesure de faire une demande de prêt entre bibliothèques (PEB) pour l'ouvrage qui l'intéresse, en ligne, directement sur le site du Catalogue des bibliothèques du Québec. Il pourra par la suite aller chercher le livre demandé à sa bibliothèque municipale, où il aura été envoyé par la bibliothèque qui le possède dans ses collections. Les usagers qui procèdent à des demandes de prêts entre bibliothèques à l'aide de ce catalogue et le personnel des bibliothèques peuvent suivre facilement le cheminement des demandes.

CAT | DES
ALO | BIBLIOTHÈQUES
GUE | DU QUÉBEC

Un autre cas de figure est celui d'un fervent lecteur d'Élise Turcotte qui trouve dans le Catalogue des bibliothèques du Québec un titre que sa bibliothèque municipale ne possède pas et qui fait partie des collections de BAnQ. Le Catalogue offre à cet usager un accès à cette bibliothèque-ressource par l'intermédiaire de sa bibliothèque municipale, lui ouvrant ainsi la porte sur un large éventail d'ouvrages.

Outre les options de repérage et de demande d'emprunt de livres et de périodiques, le Catalogue des bibliothèques du Québec offre également une vitrine sur les bibliothèques publiques et sur leurs ressources. En effet, un répertoire des bibliothèques publiques québécoises permet de trouver les coordonnées de sa bibliothèque, de même que les liens vers son site Web et son catalogue.

Pratique pour les bibliothèques

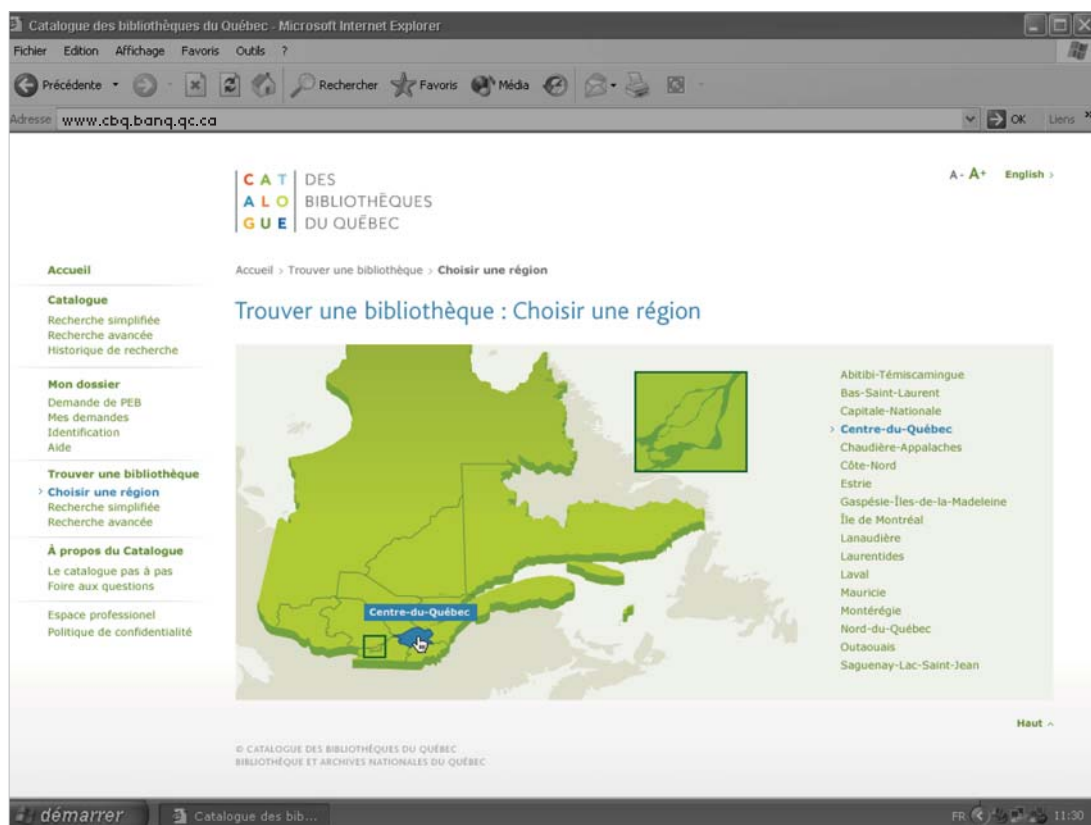
Le personnel de la bibliothèque municipale qui reçoit la demande de prêt entre bibliothèques (PEB) d'un citoyen emprunte ce livre pour lui, généralement à une bibliothèque des environs, selon les ententes régionales établies, ou alors ailleurs au Québec ou à l'étranger, selon la nature

du document. Grâce au logiciel offert et hébergé par BAnQ, le personnel des bibliothèques qui gère ce service peut maintenant l'offrir de manière beaucoup plus aisée et systématique. De plus, le répertoire des bibliothèques et des politiques PEB lui permet de vérifier d'un coup d'œil s'il est possible de renouveler l'emprunt d'un document auprès d'une autre bibliothèque, par exemple. Toutes ces fonctionnalités du système associé au Catalogue des bibliothèques du Québec permettent aux bibliothèques d'assurer un service beaucoup plus efficace auprès de leurs usagers.

Comme un livre ouvert sur les bibliothèques québécoises

Le Catalogue des bibliothèques du Québec **concrétise la mise en réseau** des bibliothèques publiques québécoises en assurant à tous les Québécois une meilleure accessibilité à la diversité et à la richesse des collections, et ce, en un seul clic et à distance. Si la bibliothèque publique est le point de contact par excellence entre le citoyen et le livre, cette bibliothèque est maintenant sans frontières.

Le Catalogue des bibliothèques du Québec est disponible à l'adresse suivante : www.cbq.banq.qc.ca



Ils ont dit...

Moments choisis des archives de Radio-Canada : pour entendre des voix qui ont fait notre histoire

par MANON BEAUCHEMIN, bibliothécaire, et
DANIEL LEGAULT, chef de service de la section Histoire, sciences humaines et sociales,
Direction de la référence et du prêt

L'exposition *Ils ont dit... Moments choisis des archives de Radio-Canada*, qui jouit d'une grande popularité, est présentée dans le hall de la Grande Bibliothèque jusqu'au 17 août 2008. Dès l'automne 2008, le contenu de cette fascinante collection sonore numérisée, dont les visiteurs auront eu un bel aperçu lors de l'exposition, sera disponible sur le portail Internet de BANQ.

Cette collection documentaire sonore est créée en partenariat avec la zone Archives de Radio-Canada.ca. Son développement s'échelonne sur une période de cinq ans. Elle se compose d'extraits d'entrevues, de témoignages et de discours diffusés sur les ondes de la radio de Radio-Canada, de la fin des années 1930 à aujourd'hui. Elle permet d'entendre des personnalités québécoises et canadiennes ayant marqué leur époque dans plusieurs secteurs d'activité : arts de la scène, arts visuels, économie et affaires, langues et littérature, politique, sciences humaines et sociales, sciences et technologies, sports.

Pour le plaisir des usagers de BANQ et pour satisfaire leurs besoins documentaires, des bibliothécaires de BANQ ont effectué une sélection de grands noms de notre histoire à partir du contenu des archives sonores de Radio-Canada. Le personnel de cette dernière a ensuite procédé à la recherche, à l'annotation, à la numérisation, au transcodage et à l'assemblage des extraits destinés à être transférés à BANQ pour y être décrits, diffusés et mis en valeur.

Pas moins de 375 figures importantes

Dès son lancement, la collection sur Internet comportera les propos de 150 personnalités, parmi lesquelles Marie-Andrée Bertrand, Marc-Aurèle Fortin, Marc Garneau, Gérald Godin, Anne Hébert, Madeleine Parent, Oscar Peterson et André Viger. Des ajouts y seront faits progressivement afin de donner accès, à terme, aux paroles de 375 figures importantes qui témoignent de leur participation à certains événements historiques, font un bilan de leur carrière ou exposent leurs idées et leurs convictions. Les extraits sélectionnés, au nombre d'un à cinq par personnalité, ont une durée variant de quelques minutes à plus de 20 minutes.

Chaque extrait radiophonique fait l'objet d'une description catalographique et intellectuelle, ce qui permet de parcourir les listes ou d'effectuer des recherches plus ciblées par domaines, par noms de personnalités, par événements historiques, par titres d'émissions, par sujets (vedettes-matière), par intervieweurs et par mots-clés provenant du résumé ou des notes biographiques. Des liens vers les catalogues Iris et Pistard, qui recensent toutes les collections de BANQ, encouragent l'élargissement de la recherche et la découverte des richesses de celles-ci. Les descriptions complètes des extraits sont également accessibles dans le catalogue Iris.

IMAGE 1
Gérald Godin, s. d. Photographie : Antoine Désilets. Collections de BANQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Journal Le Jour.

IMAGE 2
Madeleine Parent, s. d. Photographie : Michel Elliott. Collections de BANQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Journal Québec-Presse.

IMAGE 3
Marc Garneau, 2000. Photographie non identifiée. NASA et Agence spatiale canadienne.

IMAGE 4
Marie-Andrée Bertrand, s. d. Photographie : Michel Elliott. Collections de BANQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Journal Québec-Presse.



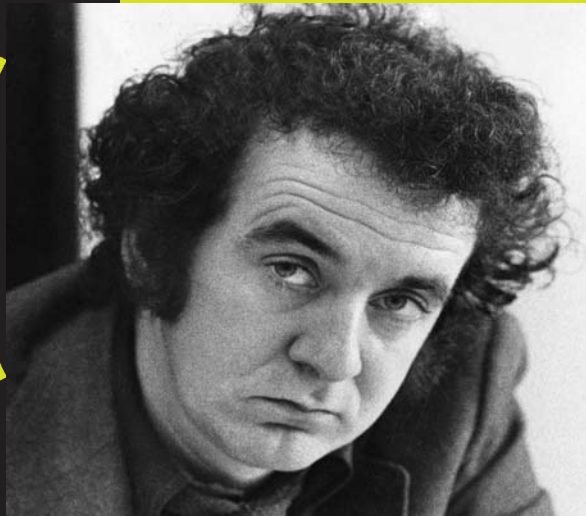
Des photographies de toutes les personnalités agrémentent la présentation de l'ensemble et plusieurs éléments sont conçus pour susciter la curiosité et favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances :

- des capsules « Ils ont dit », constituées de citations significatives ou inusitées tirées des extraits sonores ;
- la « personnalité de la semaine », qui met en relation des personnalités et des anniversaires, journées ou semaines thématiques ;
- des capsules « Connaissez-vous ? », qui permettent de mieux connaître les disciplines ou les spécialités de certaines sommités ;
- une ligne du temps, qui forme une chronologie d'événements importants de l'histoire du Québec et du Canada, événements dont il est fait mention dans un ou plusieurs extraits ;
- un questionnaire sur l'histoire du Québec et du Canada.

Chacun de ces éléments de mise en valeur offre des liens vers les extraits d'entretiens, de témoignages ou d'allocutions dans lesquels se trouvent les réponses aux questions posées. Les aspects pédagogique et ludique associés au contenu de la collection *Ils ont dit... Moments choisis des archives de Radio-Canada* n'ont donc pas été négligés afin que chacun puisse faire, à sa guise et selon ses intérêts, un voyage dans le temps peuplé de souvenirs et d'enrichissantes découvertes.

Pour consulter cette collection, dès l'automne 2008 :

www.banq.qc.ca



1



2



3



4

L'Initiative de services de bibliothèque équitables

Une démarche porteuse d'espoir pour les Canadiens incapables de lire les imprimés

par DENYSE LÉGER, directrice de la Collection nationale et des services spécialisés, et ANDRÉ VINCENT, chef des services aux personnes handicapés

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) a été invitée, à la fin de l'année 2007, à faire partie d'un groupe de travail composé d'experts canadiens en matière de services de bibliothèque aux personnes handicapées. Le mandat du groupe de travail, constitué dès le début de janvier 2008 sous les auspices de la Canadian Library Association (CLA), est de représenter les intérêts des bibliothèques publiques canadiennes dans les travaux de mise en œuvre d'un réseau de bibliothèques aptes à offrir des « services équitables ». Il faut dire que ce groupe de travail répondait à l'appel de l'Initiative de services de bibliothèque équitables (ISBE) lancée le 2 octobre 2007 par la ministre du Patrimoine canadien, Madame Josée Verner, cette initiative faisant elle-même écho à une démarche de longue date de la part des milieux concernés, consignée dans le rapport *Ouvrir le livre* préparé par la CLA.

Confiée à Bibliothèque et Archives Canada, l'Initiative, un programme sur trois années, bénéficie d'un budget de trois millions de dollars. Elle a été créée pour améliorer l'accès à l'information et élaborer une stratégie destinée à soutenir la prestation de services de bibliothèque équitables pour les Canadiens incapables de lire les imprimés¹, soit près de trois millions de personnes.

L'ACCESSIBILITÉ PASSE AUSSI PAR INTERNET

Les responsables de l'ISBE ont pour mandat de créer des conditions favorables et durables d'accès équitable aux services de bibliothèque au Canada. Plus précisément, d'ici le 31 mars 2010, ils doivent élaborer une stratégie et formuler des recommandations en vue d'offrir une réponse à long terme aux besoins en matière d'accès à l'information et aux services de bibliothèque pour les Canadiens incapables de lire les imprimés. De plus, l'ISBE doit mener à :

- la mise en ligne d'un portail Internet;
- l'élaboration de normes en matière de services de bibliothèque;
- la création d'un centre d'échange de documents électroniques.

Le portail Internet entièrement accessible aux personnes incapables de lire les imprimés leur servira de passerelle vers les ressources et les renseignements relatifs à l'accès à l'information. Il renseignera aussi les usagers sur les fonds documentaires sur médias substituts disponibles dans les bibliothèques au Canada. Le portail du Service québécois du livre adapté de BANQ (sqa.banq.qc.ca), dont le certificat d'accessibilité a été renouvelé en mars 2008, constitue un modèle dans ce domaine.

Les normes en matière de services de bibliothèque seront élaborées après une consultation des milieux bibliothéconomiques. Ces normes engloberont la promotion, la sensibilisation, l'acquisition et l'accès aux technologies. BANQ s'assurera que les normes qu'elle a développées en cette matière depuis 2005 puissent inspirer les travaux de l'ISBE.

Le centre d'échange de documents électroniques permettra aux éditeurs canadiens de mettre à la disposition des producteurs de médias substituts leurs fichiers électroniques rapidement et de façon sécuritaire. Ce centre favorisera la réduction des délais de production des médias substituts et en accroîtra la disponibilité. L'ISBE abordera également les importants enjeux relatifs aux restrictions liées au droit d'auteur tant au pays qu'à l'étranger, qui constituent un obstacle à l'accès à l'information des personnes incapables de lire les imprimés.

UNE CONSULTATION À LARGE ÉCHELLE

Pour réaliser son mandat, l'ISBE entend consulter les usagers et leurs représentants, les bibliothécaires œuvrant dans les bibliothèques publiques, les éditeurs, les associations d'éditeurs ainsi que les producteurs de médias substituts. BANQ est d'ores et déjà désignée comme un partenaire privilégié, tant pour la fondation des bases du réseau de bibliothèques et de son plan d'action que pour la mise en œuvre des services spécialisés quand viendra le temps de la réalisation.

L'Initiative entend également s'appuyer largement sur les conclusions du groupe de travail de la CLA au sein duquel BANQ est représentée par l'une des signataires de ce texte, Denyse Léger. En tant que directrice de la Collection nationale et des services spécialisés, elle fera valoir le rôle unique de BANQ en matière de services aux personnes handicapées. La Grande Bibliothèque est la seule bibliothèque canadienne financée par des fonds publics à offrir de tels services. De plus, les collections de langue française du SQA sont les plus importantes en Amérique.

1. « L'incapacité de lire les imprimés empêche les personnes de lire les imprimés présentés sous format courant. Ces déficiences peuvent résulter d'un handicap de la vue, d'un trouble d'apprentissage ou d'une incapacité qui fait en sorte qu'on ne puisse tenir un livre. Les Canadiens souffrant d'une telle incapacité requièrent de la documentation dans les formats substituts, tel que le braille, les enregistrements sonores, les ouvrages en gros caractères, les textes électroniques. » Tiré du site Internet de Bibliothèque et Archives Canada, <http://www.collectionscanada.gc.ca/isbe/index-f.html>. Consulté le 13 mai 2008.

La visite audioguidée : une nouvelle façon de découvrir la Grande Bibliothèque

par SONIA ANGUELOVA et BERNADETTE CARRIER, agentes culturelles – formatrices,
Direction de la Collection nationale et des services spécialisés

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) offre depuis peu un nouveau service à la Grande Bibliothèque. En effet, les visiteurs peuvent désormais découvrir la Bibliothèque de manière autonome à l'aide d'un audioguide.

Depuis son ouverture, la Grande Bibliothèque figure parmi les arrêts incontournables pour toute personne qui découvre Montréal. Elle fait dorénavant partie du quotidien de milliers de gens. Notre défi a été de concevoir une visite audioguidée s'adressant autant aux visiteurs de passage intéressés par l'architecture du lieu qu'aux usagers et aux nouveaux abonnés curieux d'en savoir plus sur ce que la Bibliothèque peut leur offrir.

Un tel service présente de nombreux avantages : la visite audioguidée d'une durée d'une heure trente permet au visiteur de parcourir la bibliothèque au moment qui lui convient (jour, soir, fin de semaine), en français ou en anglais, et à son propre rythme. Le parcours peut être fait en entier ou en partie, seul ou en famille. De plus, une attention a été portée à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : l'audioguide donne des indications pour les déplacements en ascenseur. Les malentendants, quant à eux, peuvent profiter d'une visite en langage des signes grâce à des appareils dotés d'un large écran graphique rétroéclairé.

D'un étage à l'autre

L'audioguide est disponible gratuitement au comptoir d'accueil et d'orientation du rez-de-chaussée. Le parcours débute dans le hall d'entrée et amène le visiteur à chacun des six niveaux de la Bibliothèque, y compris un arrêt dans la superbe salle de la Collection nationale, pour se terminer au niveau 4. Afin de guider le visiteur dans son parcours, 12 panneaux d'affichage sont intégrés au mobilier déjà existant.

Les commentaires préenregistrés portent sur l'historique de l'institution, l'architecture de la Grande Bibliothèque, ses œuvres d'art et, bien sûr, les collections et services qu'elle propose. En cours de route, le visiteur peut visionner un extrait du film *Lecture de chantier* montrant les étapes de la construction de l'édifice. Finalement, pour agrémenter le tout, on entend la voix de personnes qui ont joué un rôle clé dans l'histoire de la Grande Bibliothèque.

Pour ceux qui préfèrent des visites guidées et dans le but de répondre à des besoins particuliers, BANQ continue d'offrir des visites commentées par des membres de son personnel, tant pour des individus que pour des groupes, spécialisés ou non.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec est fière de créer ce service unique dans un contexte de bibliothèque publique au Québec. La visite audioguidée saura certainement répondre au désir d'un grand nombre de personnes de mieux connaître et de profiter plus largement des richesses de BANQ.



LES NEUF CENTRES D'ARCHIVES DE BAnQ

La Direction générale des archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec offre ses services sur tout le territoire québécois grâce à un réseau de neuf centres régionaux. Cette série invite à découvrir l'histoire particulière de chacun de ces centres, de même que les fonds et collections qu'ils conservent.



Un nouveau centre d'archives pour la Mauricie et le Centre-du-Québec

par SOPHIE MOREL, archiviste, Centre d'archives de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Situé au cœur du centre-ville de Trois-Rivières, le Centre d'archives de la Mauricie et du Centre-du-Québec est présent en région depuis 1975. À l'instar de la Direction générale des archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), il a pour mission, d'une part, d'encadrer, de soutenir et de conseiller les organismes publics de ces régions en matière de gestion de leurs documents et, d'autre part, d'assurer la conservation et la diffusion des archives publiques de ces mêmes régions. Sa mission s'étend également aux archives privées dont il assure la promotion, la conservation et l'accessibilité tout en jouant un rôle d'aide-conseil auprès des institutions patrimoniales de son territoire.

Depuis le printemps 2008, le Centre d'archives de la Mauricie et du Centre-du-Québec est encore plus en mesure d'accomplir sa mission, car il a fait l'objet d'un réaménagement complet. En effet, les chercheurs bénéficient désormais de locaux plus spacieux et mieux adaptés à la recherche, dont une salle climatisée comptant sept appareils de lecture de microfilms, une salle de travail pour les groupes pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes et une bibliothèque de plus de 4000 volumes et périodiques sur l'histoire et la généalogie de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Par ailleurs, un nouveau magasin a été aménagé pour assurer une meilleure conservation des archives. En tenant compte d'un accroissement annuel de 55 mètres linéaires d'archives, ce vaste magasin est en mesure de combler les besoins d'espace du centre pour les 20 prochaines années.

IMAGE 1

Aquarelle des forges du Saint-Maurice, 1826. Collections de BAnQ, Centre d'archives de la Mauricie et du Centre-du-Québec, fonds Richard Lessard.

①



Variées et nombreuses, les archives !

Les fonds et collections du Centre d'archives comptent près de trois kilomètres linéaires de documents, tous supports confondus, et couvrent plus de 350 ans d'histoire. Ils contiennent des archives gouvernementales produites par les directions régionales des ministères et organismes de la Mauricie et du Centre-du-Québec, des archives judiciaires et civiles des districts de Trois-Rivières, de Saint-Maurice, d'Arthabaska et de Drummond ainsi que des archives privées.

En ce qui a trait aux archives privées, elles proviennent par exemple de photographes (fonds Roland Lemire, fonds Flageol Photo), de familles (fonds Famille Petit-Bruno, fonds Famille Baillaigé), d'artistes (fonds Raymond Lasnier, fonds Alphonse Piché), de parlementaires (fonds Denis Vaugeois, fonds Normand Toupin), de personnalités régionales (fonds Anaïs Allard-Rousseau), d'organismes sans but lucratif (fonds Union musicale de Trois-Rivières, fonds Société d'étude et de conférence – Section de la Mauricie), d'entreprises (fonds Fonderie Bellefeuille et Frère) et d'architectes (fonds Jean-Louis Caron).

Une quantité non négligeable de documents datant d'aussi loin que l'époque de la Nouvelle-France et de la colonie britannique se trouvent aussi dans les fonds et collections conservés par le Centre. Mentionnons les archives de la Juridiction royale des Trois-Rivières, les archives des notaires, celles des arpenteurs, les insinuations et les registres d'état civil, pour ne nommer que ceux-là.

Afin de souligner l'ouverture des nouveaux locaux, le Centre présente jusqu'en novembre 2008 une exposition réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec qui met en valeur quelques trésors des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Intitulée *À la découverte de nos archives*, cette exposition dévoile une parcelle de la richesse des fonds et collections conservés au Centre d'archives, lesquels témoignent des éléments marquants de l'histoire des deux régions en abordant leurs activités industrielles, commerciales et agricoles, de même que certains aspects liés au contexte social. Une quarantaine de documents et artefacts sont ainsi exposés aux visiteurs.

Coordonnées

Centre d'archives de la Mauricie
et du Centre-du-Québec
225, rue des Forges, bureau 208
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7
Téléphone : 819 371-6015
Télécopieur : 819 371-6158
Courriel : anq.trois-rivieres@banq.qc.ca
Internet : www.banq.qc.ca

Comptes rendus de lectures

Barbier, Frédéric (dir.), Paris, capitale des livres : le monde des livres et de la presse à Paris, du Moyen Âge au 20^e siècle, Paris, Paris bibliothèques / Presses universitaires de France, 2007. ISBN 978-2-84-331-162-8

Beaucoup plus qu'un catalogue d'exposition, cet ouvrage trace les balises de l'histoire du livre et de l'imprimerie dans la Ville lumière, du Moyen Âge au 20^e siècle. Les 200 pièces qui ont servi à monter l'exposition présentée à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris sont reproduites dans cet ouvrage et leur histoire y est déclinée. Qu'il s'agisse de la liste des imprimeurs de Paris en l'an 1697, des exemples de caractères d'imprimerie disponibles chez Pierre Didot, imprimeur, en 1819, d'une carte planimétrique des imprimeries de France datant de 1774 ou d'un exemplaire de l'enquête sur l'imprimerie et la librairie réalisée en 1700, le lecteur découvre un côté insoupçonné de l'histoire du livre et de la presse.



Marcus, Leonard S., Golden Legacy : How Golden Books Won Children's Hearts, Changed Publishing and Became an American Icon Along the Way, New York, Golden Books, 2007. ISBN 978-0-375-82996-3

Plusieurs millions d'enfants dans le monde entier ont été bercés par les magnifiques illustrations caractéristiques de ces Little Golden Books, publiés par la maison d'édition jeunesse du même nom. L'auteur Leonard S. Marcus nous raconte les 65 années de l'histoire passionnante de cette maison d'édition qui a rendu accessible, même en temps de guerre, la littérature destinée aux jeunes. En interviewant les enfants des illustrateurs qui ont richement contribué au succès de l'éditeur de même que des illustrateurs et auteurs contemporains qui ont eux-mêmes grandi en lisant ces classiques, Marcus nous dévoile habilement les secrets du succès de Golden Books.



Faisant maintenant partie de la maison d'édition Random House, les petits livres d'or continuent de rejoindre des générations de jeunes lecteurs et de les émerveiller... tout autant que les adultes, d'ailleurs !

Twyman, Michael, Images en couleur : Godefroy Engelmann, Charles Hullmandel et les débuts de la chromolithographie, Paris / Lyon, Panama musées / Musée de l'imprimerie, 2007. ISBN 978-2-7557-0286-6

Tout comme pour la télévision, il fut un temps où les imprimés n'étaient disponibles qu'en noir et blanc, ou plutôt en nuances de gris. On l'oublie trop souvent, mais ce n'est qu'au 19^e siècle qu'est née la chromolithographie, procédé d'impression lithographique en couleur. Michael Twyman nous ramène à cette époque pour nous faire connaître brièvement les techniques qui ont précédé la chromolithographie à proprement parler. Il aborde ensuite les parcours parallèles du Français Godefroy Engelmann et du Britannique Charles Hullmandel, les deux imprimeurs lithographes à l'origine, chacun de leur côté de la Manche, de la chromolithographie.



Cet ouvrage, abondamment illustré d'œuvres produites grâce à cette technique, a été publié à l'occasion de l'exposition Images en couleur / Les prouesses de la chromolithographie, présentée au musée de l'imprimerie de Lyon jusqu'au 17 février 2008.

par JENNY DESJARDINS, bibliothécaire,
Direction des services aux milieux documentaires

La rentrée culturelle 2008

UN CARREFOUR D'HORIZONS MULTIPLES

par CHRISTINE BOUCHARD,
directrice de la programmation culturelle, et
JOCELYNE DAZÉ, agente culturelle,
Direction de la programmation culturelle

Bibliothèque et Archives nationales du Québec constitue un lieu unique de notre mémoire collective. Par sa mission, l'institution rassemble tous les savoirs, dont la diffusion est assurée par les nombreuses actions qu'elle entreprend et poursuit. La programmation culturelle y joue un rôle essentiel en matière de démocratisation et de médiation culturelle. Non seulement elle contribue au rayonnement institutionnel en offrant tous les ans une programmation d'activités riche et diversifiée mettant en valeur les richesses de BANQ, mais elle participe également à la promotion des arts, de la culture et des savoirs sous diverses formes.

Pour la rentrée automnale, BANQ lance une programmation d'activités culturelles captivantes. Jeunes et moins jeunes sont invités à visiter l'une ou l'autre des aires d'exposition, à rencontrer des auteurs et des conférenciers, à assister à des spectacles mettant les mots en valeur de façons originales et à enrichir leur culture dans un esprit de convivialité.

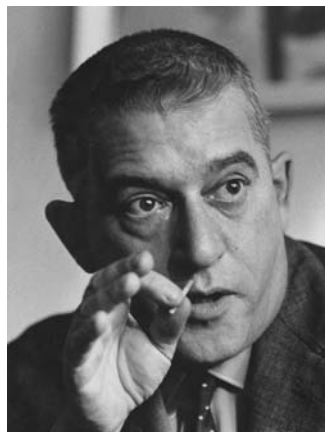
Une manifestation interactive originale pour lancer la saison culturelle

Un événement tout spécial marque la nouvelle rentrée culturelle à la Grande Bibliothèque, qui accueille *Abracadavra ou le grand vivant*. Créée en 2007 par la compagnie Les arts et mouvants de France dans le but de stimuler et dynamiser le potentiel créatif et imaginaire collectif, cette production a été présentée à la Bibliothèque publique d'information dans le cadre des 30 ans du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. C'est un immense privilège pour nous de l'accueillir.

Sur le principe du cadavre exquis, le public sera invité à participer à la composition d'une œuvre monumentale qui sera réalisée sur un rouleau de parchemin d'une longueur de 200 mètres. Au terme de trois jours de performance, l'œuvre collective sera dévoilée au public dans le cadre d'un spectacle pluridisciplinaire.

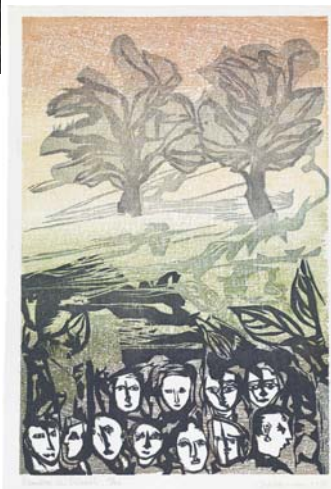
Des expositions hors du commun pour toute la famille

Au cours de l'année, une trentaine d'expositions seront présentées à la Grande Bibliothèque et dans le réseau des centres d'archives de BANQ, actifs dans neuf régions du Québec. À noter qu'une dizaine de ces expositions sont de nouvelles créations de BANQ, présentées pour la toute première fois aux visiteurs.



1

Parmi les éléments marquants de la saison, soulignons **deux grandes expositions littéraires autour de l'œuvre des écrivains Yves Thériault et Paul-Marie Lapointe**. Une autre exposition de grande envergure présentera des estampes et des peintures contemporaines de **l'artiste Monique Charbonneau**. En outre, deux expositions seront réalisées dans le cadre des fêtes entourant le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec. De nature **historique**, la première retracera l'évolution de l'État du Régime français à la Révolution tranquille, tandis que la seconde posera un **regard humoristique** sur la rivalité entre les villes de Québec et de Montréal. Ces expositions novatrices contribueront à faire redécouvrir des pans de notre histoire de façon tout à fait singulière.



2

Deux expositions majeures seront également présentées à **l'Espace Jeunes** au cours de l'année : une mise en valeur du volet jeunesse de l'œuvre d'Yves Thériault, proposée en parallèle à l'exposition principale, et une exposition soulignant **l'Année mondiale de l'astronomie**. Spécialement conçues pour les enfants, ces dernières mettront en valeur certaines collections de BANQ.

L'institution publiera deux catalogues à titre de complément aux expositions portant sur Yves Thériault et Monique Charbonneau. Ces ouvrages mettront en lumière l'œuvre de ces deux grands artistes québécois tout en jetant un regard plus scientifique sur leur démarche respective. Enfin, le programme d'expositions sera accompagné de conférences, de visites guidées, de carnets de visite et d'activités d'animation destinées aux groupes scolaires.



Un bouillonnement d'activités incomparable

Une formule dynamique de spectacles et d'activités de toutes sortes sera également offerte au public tout au long de l'année : **rencontres d'auteurs, spectacles** mettant en vedette la littérature et la dramaturgie, **grandes conférences** posant un regard novateur sur des enjeux culturels et sociaux.

Ainsi, plusieurs **spectacles littéraires** figurent à notre calendrier d'activités, parmi lesquels *L'île aux lièvres* ou *Monologue polyphonique*, un hommage à des auteurs de la francophonie, et un spectacle portant sur la magnifique œuvre de la poète Marie Uguay, tous deux conçus et réalisés par Christian Vézina et le Théâtre Barbare. Autre nouveauté : quatre soirées exclusives mettront en scène la poésie et la musique.

Dans le cadre de la série *Théâtre à lire*, des mises en lecture d'extraits de l'œuvre théâtrale de Larry Tremblay et de celle de Lise Vaillancourt permettront au public de découvrir des auteurs dramatiques marquants du Québec. Cette série est réalisée en collaboration avec le Centre des auteurs dramatiques.

Une nouvelle série de **grandes conférences** ayant trait à des sujets d'actualité abordera sous divers angles les questions de la révolution virtuelle, de l'éthique et du développement durable. S'ajoute dans cette catégorie un cycle de conférences midi qui traitera de sujets touchant plusieurs disciplines, notamment l'histoire, les arts et la littérature, les sciences et la philosophie.



Afin de faire découvrir les différentes facettes de la création, **les Midis littéraires de la Grande Bibliothèque** seront offerts pour une troisième année consécutive. Aline Apostolska, journaliste et écrivaine, accueillera dans le cadre de ce rendez-vous

Marie-Claire Blais, Catherine Mavrikakis et Stéphane Bourguignon, trois auteurs phares de la scène littéraire. Moments uniques et privilégiés, ces rencontres intimistes permettent de découvrir le parcours d'un auteur ainsi que certains aspects insoupçonnés de sa démarche. Nouveauté cette année, **deux Midis littéraires seront consacrés aux auteurs jeunesse** Gilles Tibo et Camille Bouchard.

Une programmation spéciale sera offerte pendant le temps des Fêtes et lors de la relâche scolaire. Le programme d'animation littéraire se poursuivra, de même que l'Heure du conte présentée par les bibliothécaires de l'Espace Jeunes. Rendez-vous familiaux mensuels, des spectacles jeunesse compléteront la programmation des activités offertes cette année à BAnQ.

Une participation active aux événements culturels montréalais et nationaux

BAnQ s'inscrit de façon de plus en plus marquée dans la vie culturelle québécoise en présentant des activités originales lors d'événements culturels majeurs, notamment le **Festival international de la littérature**, les **Journées de la culture et la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur**. Cette année, en plus de participer à plusieurs grands événements, l'institution offrira une programmation particulière dans le cadre de la **Nuit blanche du festival Montréal en lumière**. Notons que, l'année dernière, cette activité a permis d'accueillir environ 1500 visiteurs en une seule nuit. BAnQ récidivera cette année avec une formule entièrement revue et améliorée.

Par ailleurs, **de nombreuses activités jeunesse** auront lieu dans le cadre de grands événements culturels comme le festival Petits bonheurs, Lire à tout vent et la Journée internationale du livre pour enfants.

Le Camp littéraire 2009

Seul camp francophone pour enfants spécialisé en littérature au Canada, le Camp littéraire de la Grande Bibliothèque célébrera son quatrième anniversaire en 2009. Pendant six semaines, plus d'une centaine de jeunes auront la chance d'explorer la littérature sous toutes ses formes : rencontres d'auteurs, animations, jeux d'écriture, spectacles et autres activités spéciales.



L'Enquête annuelle

sur les bibliothèques publiques :

reflet actualisé d'un réseau en constante évolution

par LINDA CLERMONT, bibliothécaire,
Direction des services aux milieux documentaires

Saviez-vous que cela fait près de 50 ans que des statistiques sont recueillies et publiées annuellement sur les bibliothèques publiques québécoises? La cueillette des données auprès des bibliothèques publiques par le ministère responsable des affaires culturelles remonte en effet à 1961.

En 2007, en réponse à une demande du milieu auprès de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, trois équipes se sont unies pour développer un processus automatisé et bonifié de cueillette, de compilation, de validation, d'analyse et de diffusion de données concernant les bibliothèques publiques du Québec, soit l'Observatoire, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et le ministère. Le projet s'est concrétisé en 2008 par la création d'un nouvel outil de gestion et de diffusion des statistiques des bibliothèques publiques québécoises.

Un vent de changement

La commande était de taille : réunir les services et les compétences des trois partenaires pour optimiser le processus menant à la production, à la diffusion et à l'analyse de statistiques standardisées sur les bibliothèques publiques québécoises, qui seraient en adéquation avec les besoins et les attentes du milieu documentaire québécois.

C'est maintenant chose faite. Les données de *L'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques* ont été révisées et actualisées en conformité avec la norme internationale ISO 2789 : 2006, Information et documentation – Statistiques internationales de bibliothèques. *L'Enquête* reflète maintenant plus adéquatement les services offerts dans les bibliothèques publiques québécoises, notamment les services électroniques, et fournit des indicateurs pour mesurer leur performance aux niveaux national et international. Elle permet également d'optimiser la mise en valeur des données en multipliant les lieux et les modes de diffusion de celles-ci.

De plus, le processus de cueillette et de diffusion des données s'effectue désormais à l'aide d'un système d'information statistique reposant sur un entrepôt de données, une interface Internet et un générateur de rapports. L'implantation de ce système permet un accès rapide à des données statistiques pouvant être exploitées facilement à des fins d'analyse comparative et de gestion des bibliothèques.

Des données indispensables

Cet accès est essentiel, particulièrement pour les gestionnaires des bibliothèques publiques. Des données fiables et de qualité permettent notamment de mesurer le rendement d'une bibliothèque, car elles aident à tracer un modèle de l'utilisation de celle-ci et des besoins de ses usagers. Ce modèle devient, à son tour, un outil important de planification. Le gestionnaire peut également s'appuyer sur ces données pour justifier une demande d'augmentation de ressources, développer sa collection et promouvoir les services de sa bibliothèque.

D'une façon plus globale, les données recueillies dans le cadre de *L'Enquête annuelle* permettront d'avoir une connaissance plus juste du réseau québécois et de mieux suivre l'évolution des bibliothèques publiques puisque les données des bibliothèques affiliées aux centres régionaux de services aux bibliothèques publiques seront éventuellement intégrées à *L'Enquête* par unité municipale, permettant ainsi d'obtenir un portrait exhaustif de l'ensemble des bibliothèques publiques québécoises.

La nouvelle *Enquête* constitue donc un outil souple et moderne qui accompagne les bibliothèques dans leur évolution et témoigne de leur dynamisme et de leur souci de se renouveler et de se moderniser. Au-delà des rapports et analyses que continue de publier le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, BANQ diffusera au cours des prochains mois l'ensemble des données de façon conviviale et facilement accessible. De plus, des analyses seront réalisées et publiées par l'Observatoire, permettant un regard différent et fournissant un nouveau tremplin pour contribuer au développement des bibliothèques publiques québécoises.

par DANIEL CHOUINARD, coordonnateur, achats, dons et échanges,
Direction des acquisitions de la collection patrimoniale, et
FRANÇOIS DAVID, archiviste, Centre d'archives de Montréal

Parmi les nombreux documents patrimoniaux qui enrichissent régulièrement les collections de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) se trouvent forcément des pièces qui, en raison de leur rareté, de leur valeur ou de leur originalité, méritent une attention particulière. Coup d'œil sur les plus belles acquisitions des derniers mois... et sur d'autres à venir.

{ De retour après un long voyage }

■ Plus de 250 ans après leur expédition de Québec vers La Rochelle, deux lettres ont traversé l'Atlantique à nouveau pour enfin trouver leur destination finale. C'est ainsi qu'en mars dernier, BAnQ a acquis par achat une correspondance écrite par François Havy, marchand et entrepreneur de Québec, adressée à Joseph Alies, négociant de La Rochelle.

■ Si cette correspondance, dorénavant conservée au Centre d'archives de Québec, contient une foule de renseignements sur le commerce de la fourrure, elle nous rappelle que malgré les années qui nous séparent de cette époque, certains sujets épistolaires sont intemporels. On y apprend par exemple que les conditions climatiques étaient à l'époque, comme elles le sont encore aujourd'hui, au cœur des préoccupations de la vie quotidienne et que les activités économiques pouvaient être en grande partie tributaires des aléas du climat. C'est ainsi que sous la plume de François Havy, dans sa missive du 5 juillet 1749, nous apprenons les difficultés éprouvées pour compléter le chargement du navire *Le Dauphin* en raison « du grand froid et du grand vent » qui sévirent durant toute la saison, ce qui eut comme fâcheuse conséquence de réduire les activités de pêche dans la colonie.

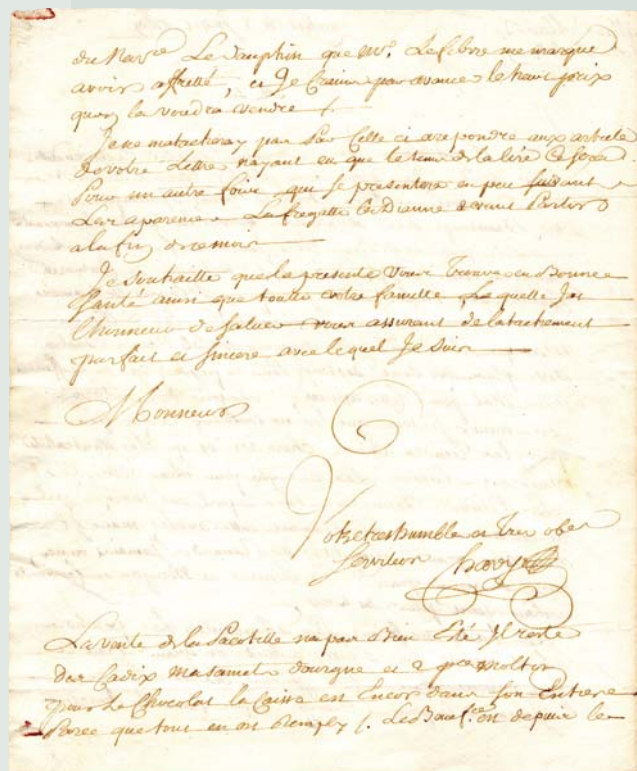


IMAGE 1 Page d'une lettre expédiée de Québec par François Havy à Joseph Alies, 5 juillet 1749. Collections de BAnQ, Centre d'archives de Québec, fonds Joseph Alies.



2



3

{ L'histoire d'un pont par la photographie }

■ À peine deux ans après l'ouverture à Montréal, en 1930, du pont Jacques-Cartier, un nouveau chantier imposant s'établit sur le fleuve Saint-Laurent. Cette fois, il s'agit des travaux de construction du futur pont Mercier qui sera érigé dans le secteur ouest de l'île de Montréal, à la hauteur de LaSalle et de la réserve amérindienne de Kahnawake. Ouvert à la circulation en 1934, il est aujourd'hui utilisé quotidiennement par des milliers d'automobilistes. Le Centre d'archives de Montréal de BAnQ a récemment acheté une vingtaine de photographies qui complètent la collection Pont Mercier, déjà accessible aux chercheurs depuis quelques années. Ces photographies regroupées dans un album ayant appartenu à un dénommé M. O. Lefebvre, ingénieur en chef pour la compagnie de construction et d'ingénierie A. Janin, illustrent certaines étapes de réalisation de ce pont, notamment l'aménagement des accès au chantier, le creusage des fondations des piliers et la pose des travées et du tablier. Témoignage d'une rare éloquence des conditions de vie des travailleurs et des méthodes de construction d'une autre époque, ces photographies intéresseront d'autant plus les chercheurs et les amateurs de travaux d'ingénierie que le pont Mercier fêtera ses 75 ans en 2009.

{ Les registres d'état civil : une source inépuisable }

■ Les registres d'actes de baptêmes, de mariages et de sépultures recèlent une foule de renseignements de nature généalogique, historique ou démographique. En plus d'avoir une valeur juridique, ces registres alimentent nombre de généalogistes, de démographes et d'historiens qui y puisent des éléments d'histoire locale ou familiale et qui les utilisent pour réaliser des analyses sociodémographiques.

■ D'ici la fin de l'année 2008, BAnQ pourra s'enorgueillir de voir s'enrichir ses collections de quelque 10 000 registres d'état civil provenant du Directeur de l'état civil. Ce versement est exceptionnel dans la mesure où il reprend un processus de versement interrompu depuis un peu plus de 10 ans. Déjà gardienne des registres catholiques et non catholiques québécois du Régime français à la fin du XIX^e siècle, BAnQ acquerra cette année les registres couvrant la période de 1900 à 1907, à laquelle s'ajoutera, en vertu du calendrier de conservation, une année supplémentaire chaque année. Graduellement, ces registres seront numérisés et rendus accessibles dans les collections numériques du portail de BAnQ.

IMAGE 2 Ouvriers travaillant à l'intérieur d'un pilier du pont Mercier lors de sa construction, le 10 janvier 1933. Photographe non identifié. Collections de BAnQ, Centre d'archives de Montréal, collection Pont Mercier.

IMAGE 3 Travaux de creusage des fondations et construction des piliers du pont Mercier, le 15 juin 1933. Photographe non identifié. Collections de BAnQ, Centre d'archives de Montréal, collection Pont Mercier.

{ Du côté de la littérature et des beaux-arts }

■ Dans le secteur des archives du domaine littéraire et des beaux-arts, mentionnons, en premier lieu, l'acquisition d'un document autographe d'Émile Nelligan. Il s'agit de 14 pages détachées d'un carnet de textes en prose et en vers, portant la signature du poète vers 1935. Nous avons aussi reçu de nouveaux versements aux fonds de Gaston Miron et de Jean-Guy Pilon. Le versement relatif à Gaston Miron renferme quelques-unes de ses œuvres, une volumineuse correspondance et un bon nombre de dossiers relatifs à ses activités littéraires, sociales, politiques et d'édition ainsi qu'à sa participation à des événements et à des spectacles. L'ajout au fonds de Jean-Guy Pilon réunit des manuscrits de ses œuvres, des textes d'autres auteurs le concernant, de nombreux dossiers et papiers personnels reflétant sa carrière et surtout une volumineuse correspondance.

■ Par ailleurs, trois versements concernent des auteurs dont l'apport au genre romanesque est remarquable, soit Yves Beauchemin, Paule Daveluy et Bertrand Vac.

■ L'ajout au fonds d'Yves Beauchemin comporte, en plus de sa correspondance récente et de ses dossiers professionnels, de nombreuses versions encore inconnues de son roman *Le second violon*. Signalons également des versions récentes de son journal intime intitulé *Du sommet d'un arbre* et un premier dépôt de versions de son roman *Les émois d'un marchand de café*. Le versement recèle d'autres écrits comme la nouvelle intitulée *Le bonheur grâce à Bergman*, une série de textes politiques et littéraires publiés notamment dans *Le Devoir* et *La Presse* ainsi qu'une conférence présentée au Japon à l'université Meiji.

■ Le nouveau lot obtenu de Paule Daveluy regroupe plusieurs de ses œuvres, notamment dans les domaines du roman, du journalisme, de l'écriture radiophonique et de la traduction, de nombreux dossiers et papiers personnels ainsi qu'un complément à sa correspondance. Quant au fonds de Bertrand Vac, il s'est enrichi de plusieurs versions de ses mémoires, de correspondances et de documents iconographiques.

■ Le monde du théâtre est représenté avec l'ajout d'un imposant versement au fonds du Théâtre du Nouveau Monde et l'acquisition de la maquette du décor de la première production de la pièce *Les belles-sœurs*, réalisée en 1968 (voir l'illustration sur la quatrième de couverture). Cette œuvre conçue par Réal Ouellet vient rejoindre le manuscrit de cette pièce, conservé dans le fonds de Michel Tremblay. Finalement, le fonds du caricaturiste Albéric Bourgeois est maintenant beaucoup plus exhaustif grâce à l'ajout d'une nouvelle série de ses textes radiophoniques.

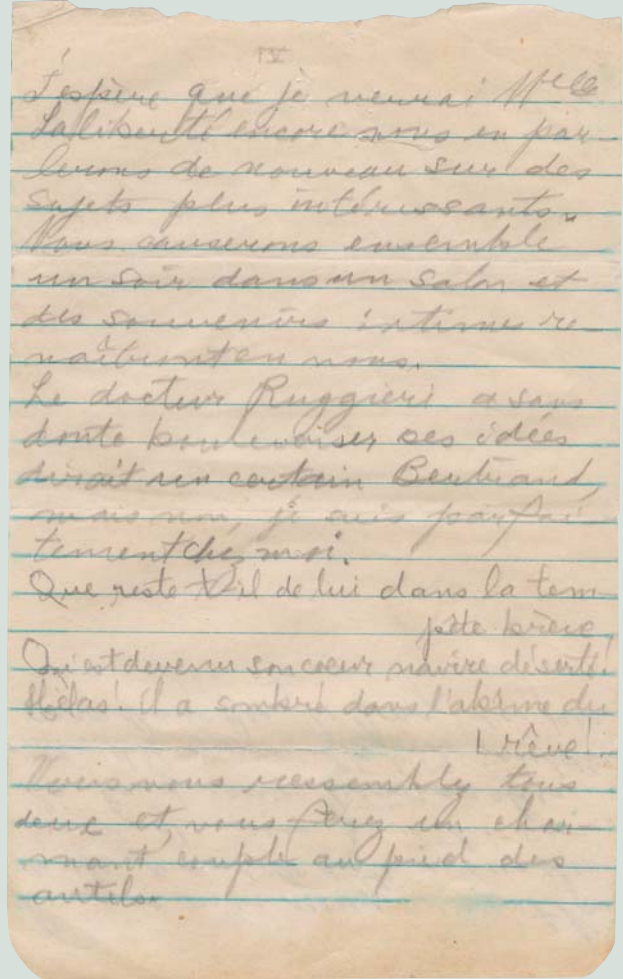


IMAGE 4 Brouillon manuscrit d'une lettre et d'un fragment du poème *Le vaisseau d'or* par Émile Nelligan, vers 1935. Collections de BANQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Émile Nelligan.



5

{Trois cartes géographiques de Vincenzo Coronelli}

■ Un heureux concours de circonstances a récemment permis à BANQ d'acquérir auprès de deux collectionneurs, Messieurs Ed Dahl et Conrad Heidenreich, trois cartes dessinées par Vincenzo Coronelli (1650-1718), fameux cartographe d'origine vénitienne connu pour avoir réalisé plusieurs globes terrestres de très grand format, notamment pour le duc de Parme et le roi de France Louis XIV. La première carte acquise, intitulée *America Settentrionale*, a été publiée à Venise en 1690. Elle montre non seulement l'Amérique du Nord comme on la percevait à l'époque (la Californie est présentée comme une île), mais aussi l'Amérique centrale, les Antilles et le nord de l'Amérique du Sud. Les deux autres cartes sont complémentaires : publiées à Paris en 1688 et 1689, elles s'intitulent respectivement *Partie occidentale* et *Partie orientale du Canada ou de la Nouvelle France* et se distinguent par la richesse et la nouveauté de leur toponymie, Coronelli ayant eu accès à une riche documentation manuscrite (cartes et récits de voyages) conservée dans les archives du royaume de France.

IMAGE 5 Vincenzo Coronelli, *Partie occidentale du Canada ou de la Nouvelle France*, carte gravée, Paris, Jean-Baptiste Nolin, 1688. Collections de BANQ.
IMAGE 6 Jacques Le Moyne de Morgues, *Brevi Narratio eorum quae in Florida Americae*, Francfort, Theodore de Bry, 1591. Collections de BANQ.



MORBO S ista ratione curare solent. Oblonga lataque, ut in hac icone conspici potest, fabricant scamna, quibus egros pronos vel supinos imponunt, pro morbi quo correpti sunt natura; deinde conchula praecuta frontis cutim aperientes, sanguinem ore exsugunt, & in rivas aliquod fictile, vel lagenas à cucurbita constantes reiciunt. Feminae parvulos maculos lactantes, vel aliqui gravide, hunc sanguinem, praesertim robusti alicujus adolescentis, potatum veniunt, ut earum lac praestantius reddatur, & pueri eo educati adolescentis strenuiores evadant. Alii in ventrem incumbentes suffumigia fiunt, conchiliis supra prunas ut granis: nam sumus per os & nares receptus per unum versus corpus distribuitur, & vomitum ciet, aut & proficit morbi causam. Quandam etiam plantà habent cujus nomen excidit, Brasiliensi Petum, Tapaco appellant: hujus folia probe siccata laxiori tubuli parti imponunt, eorum incensurum angustiore tubuli parte ori admodum attrahunt tam valide, ut per os & nares illi egrediantur, & eadem opera abundè humores eliciat. Praeterea huiusmodi sunt admodum obnoxij, ad quam curandam sua etiam habent remedia, quae natura illi suppediavit.

D 3

{ Imprimés anciens : une donation remarquable }

■ Au cours des derniers mois, Monsieur Charles Parent, collectionneur de la région de Montréal, a fait bénéficier BANQ d'une donation tout à fait remarquable tant par son ampleur que par sa qualité. Amateur de longue date de documents anciens témoignant de la présence française en Amérique, Monsieur Parent a cédé à BANQ une collection comprenant 12 cartes géographiques anciennes et 22 livres anciens liés à l'histoire de l'Amérique du Nord. La pièce maîtresse de cet ensemble est incontestablement le très rare et précieux ouvrage intitulé *Brevis Narratio eorum quae in Florida Americae*, de Jacques Le Moyne de Morgues, publié à Francfort en 1591 par Theodore de Bry, qui traite des tentatives de colonisation de la Floride par des protestants français entre 1562 et 1565¹. L'un des mérites de cet ouvrage réside dans la présence de 42 illustrations parmi les premières à s'appuyer sur l'observation directe des autochtones.

1. Voir à ce sujet l'article de Michel Brisebois intitulé *Quand la Floride nous appartenait*, publié dans le n° 74 (hiver 2008) d'À rayons ouverts, p. 30.

LE LIVRE sous toutes ses COUTURES

Institution vivante, la bibliothèque change de visage au fil du temps. Elle peut être tour à tour, voire tout à la fois, le reflet d'une réalité sociale et un agent de l'évolution sociale.

À travers les siècles, son axe a oscillé entre conservation et diffusion du savoir, accès à un public restreint et à tous, sanctuaire de recherche et lieu de divertissement, censure et ouverture aux œuvres. Longtemps, elle a appartenu à des possesseurs privés, princes ou rois, et à des institutions religieuses qui la rendaient accessible selon leur bon vouloir, avant de devenir un bien administré par des institutions publiques.

La célèbre bibliothèque d'Alexandrie, fondée au tournant du III^e siècle av. J.-C. par Ptolémée I^{er}, constitue pendant l'Antiquité l'idéal de la bibliothèque. Visant à rassembler l'ensemble du savoir humain, elle constitue également un centre d'édition des textes, au sein duquel des spécialistes travaillent à retrouver la version originale d'œuvres que les erreurs générées par des copies manuscrites successives ont souvent dénaturées.

On conserve longtemps l'habitude, pour nourrir la bibliothèque, de lui adjoindre un centre de copie, puis, après l'invention de l'imprimerie, une maison d'édition. Les bibliothèques monastiques médiévales sont toutes flanquées d'un scriptorium tandis que la bibliothèque du Vatican, ouverte aux lettrés en 1475, bénéficie très rapidement d'une imprimerie publiant des ouvrages destinés à contrer la Réforme protestante.

Une telle association paraît logique pour une bibliothèque qui sert d'instrument de propagande. Le choix des livres offerts reflète les valeurs et les objectifs de ceux qui les rendent disponibles. La bibliothèque marque également le pouvoir et le prestige des princes et des rois, car longtemps le livre est un objet rare et précieux et la capacité de lire n'est détenue que par une minorité de privilégiés.

Préoccupé de l'épanouissement des peuples, le siècle des Lumières contribue à modifier les usages de la bibliothèque. L'alphabetisation croît et une plus grande proportion de la population est maintenant en mesure de goûter au trésor livresque. La Bibliothèque royale de France, par exemple, connaît un développement prodigieux. Des concepts novateurs voient le jour, notamment les cabinets de lecture et les bibliothèques de souscription. Les ouvrages de divertissement côtoient de plus en plus les œuvres savantes.

Les notions d'éducation populaire et de démocratisation du savoir du XIX^e siècle entraînent de nouvelles transformations dans la nature des bibliothèques. Elles constituent désormais un droit et une nécessité pour tous. Dès 1791, la Bibliothèque royale de France devient une bibliothèque d'État. À côté des nombreuses bibliothèques populaires créées par des associations, des entreprises et des paroisses, les municipalités se dotent d'institutions financées par des fonds publics, conçues pour répondre aux besoins du grand public.

Aujourd'hui, l'offre des bibliothèques ne cesse de grandir. Ensemble ou séparément, elles sont spécialisées et encyclopédiques, vouées à la recherche et au loisir, lieu de conservation du patrimoine et de diffusion des connaissances. Elles constituent une de nos plus grandes richesses collectives.

par MICHÈLE LEFEBVRE, agente de recherche,
Direction de la recherche et de l'édition



7

{ Voyage au pays des affiches }

■ Le 31 janvier 2008, BAnQ a conclu quelques achats intéressants lors d'une vente aux enchères d'affiches de collection organisée par la maison new-yorkaise Swann Galleries. Notre intérêt s'est d'abord porté sur une affiche datant des années 1930 et faisant la promotion du Québec comme destination pour le ski alpin. Produite en anglais (*Snow, Sun & Fun*) par un organisme gouvernemental appelé le Bureau de la publicité de la Province de Québec, elle témoigne des efforts déjà consentis à l'époque pour attirer les skieurs américains et canadiens-anglais. Une autre affiche, sans doute un peu plus tardive, s'adresse aux touristes estivaux et veut montrer le Québec comme un paradis pour la pêche à la ligne. La troisième affiche d'importance acquise lors de cette vente a été réalisée vers 1929 par l'illustrateur britannique Percy Angelo Staynes (1875-1953) pour le compte du Canadien Pacifique. Elle fait la promotion d'une flotte de quatre navires appelée *Duchess Ships* qui reliaient les ports de Liverpool, de Belfast et de Glasgow à ceux de Québec et de Montréal.

{ Un foisonnement d'estampes }

■ Enfin, les derniers mois ont été marqués par un enrichissement significatif des collections patrimoniales d'estampes. D'importantes donations d'artistes ou de collectionneurs ont ainsi permis d'acquérir des œuvres d'artistes majeurs tels que Monique Charbonneau, Robert Savoie, Luba Genush, Kittie Bruneau, Jean-Paul Riopelle et Betty Goodwin. Si l'on ajoute les achats faits au cours de la même période, ce sont au total près de 350 estampes qui ont été ajoutées aux collections de l'institution.



8



9

IMAGE 7 *La Province de Québec*, affiche, Québec, Bureau du tourisme de la Province de Québec, s. d. Collections de BAnQ.

IMAGE 8 *Snow, Sun & Fun in la Province de Québec, Canada*, affiche, Québec, Bureau du tourisme de la Province de Québec, vers 1930. Collections de BAnQ.

IMAGE 9 Charbonneau, Monique, *Les contrevents bleus*, bois gravé, 1977. Collections de BAnQ.



{ Une tournée de l'Abitibi par la carte postale }

■ Plus de 700 cartes postales montrant la région de l'Abitibi et publiées principalement entre 1900 et 1960: voilà l'impressionnante collection acquise de Monsieur Jacques Poitras, collectionneur et auteur d'un livre important dans le domaine de la carte postale². Cet ensemble permet de suivre l'évolution des villes (Amos, La Sarre, Noranda, Rouyn, Val-d'Or) et villages de cette région dont le développement remonte seulement au début du xx^e siècle et de documenter ses principales activités industrielles, soit l'exploitation forestière et minière. C'est un privilège de pouvoir recueillir ainsi le fruit du long et patient travail d'un collectionneur lui-même originaire de cette région.

2. La carte postale québécoise : une aventure photographique, La Prairie, Éditions Broquet, 1990.



IMAGE 10 Vue de la rue principale de Rouyn, carte postale, vers 1940. Collections de BANQ.

IMAGE 11 Vue de la rue principale de Val-d'Or, carte postale, vers 1940. Collections de BANQ.

DANS L'ATELIER DE RESTAURATION

Le papier japonais utilisé pour la restauration des reliures en cuir

De fabrication ancestrale, le papier japonais a d'abord été utilisé comme support d'écriture et d'expression artistique avant d'être employé comme matériau de consolidation de biens culturels. En effet, la nature des fibres végétales utilisées et leur transformation font que ce papier est très résistant, même à faible grammage.

Si son utilisation est maintenant courante dans le domaine de la restauration des œuvres et documents sur papier (reprise de déchirures, comblement de lacunes, consolidation ponctuelle ou doublage), elle rencontre encore des réticences pour le traitement des reliures en cuir.

En raison du nombre croissant d'ouvrages dégradés et de la mauvaise qualité de la plupart des cuirs produits aujourd'hui, l'utilisation de papier japonais constitue une solution alternative intéressante aux techniques traditionnelles. Ce papier permet en effet de consolider les mors, de combler des lacunes ou de refaçonner les coins et les coiffes en respectant les critères requis par la restauration.

L'intervention minimale

Les techniques traditionnelles de restauration des reliures qui utilisent le cuir nécessitent le soulèvement des éléments altérés afin de pouvoir insérer puis coller les pièces de renfort sans que celles-ci soient en saillie. Les matériaux originaux étant déjà dégradés, cette opération entraîne inévitablement une fragilisation mécanique qui s'accompagne parfois de la perte de fragments et d'information.

L'utilisation de papier japonais permet de pallier ce problème puisque tous les éléments originaux restent en place, le collage étant préférentiellement effectué par-dessus et non en dessous.

La stabilité et la compatibilité

Les procédés de fabrication actuels des cuirs font que leur stabilité est variable et difficile à évaluer. De plus, la mise en œuvre nécessitée par leur emploi impose un amincissement qui diminue leur résistance.

En revanche, tant par sa fabrication que par ses composants qui sont bien connus, le papier japonais présente des caractéristiques mécaniques et chimiques très stables dans le temps qui sont compatibles avec beaucoup de biens culturels.

La réversibilité et la visibilité

Le démontage des interventions employant le cuir oblige à dégager de nouveau les éléments consolidés, ce qui perturbe encore les structures déjà affaiblies. En revanche, la réversibilité d'un traitement avec papier japonais est bonne puisque l'opération consiste uniquement à retirer les ajouts collés en surface du matériau d'origine.

Même si le papier japonais peut être teinté pour mieux s'accorder à la couleur moyenne de la reliure, le collage en surface fait que l'intervention de restauration effectuée reste visible.

De grandes qualités

Élaborées depuis une vingtaine d'années déjà, les méthodes de traitement de restauration des reliures en cuir utilisant le papier japonais constituent des traitements alternatifs bien adaptés. Plus rapides à mettre en œuvre et moins coûteuses, elles permettent de traiter un plus grand nombre d'ouvrages que les techniques traditionnelles tout en respectant leur intégrité.

par **SÉVERINE CHEVALIER**, restauratrice,
Direction de la sauvegarde des collections

Les trésors

de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Maquette du décor de la première production de la pièce *Les belles-sœurs* réalisée par Réal Ouellet, 1968. Collections de BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Michel Tremblay.

